

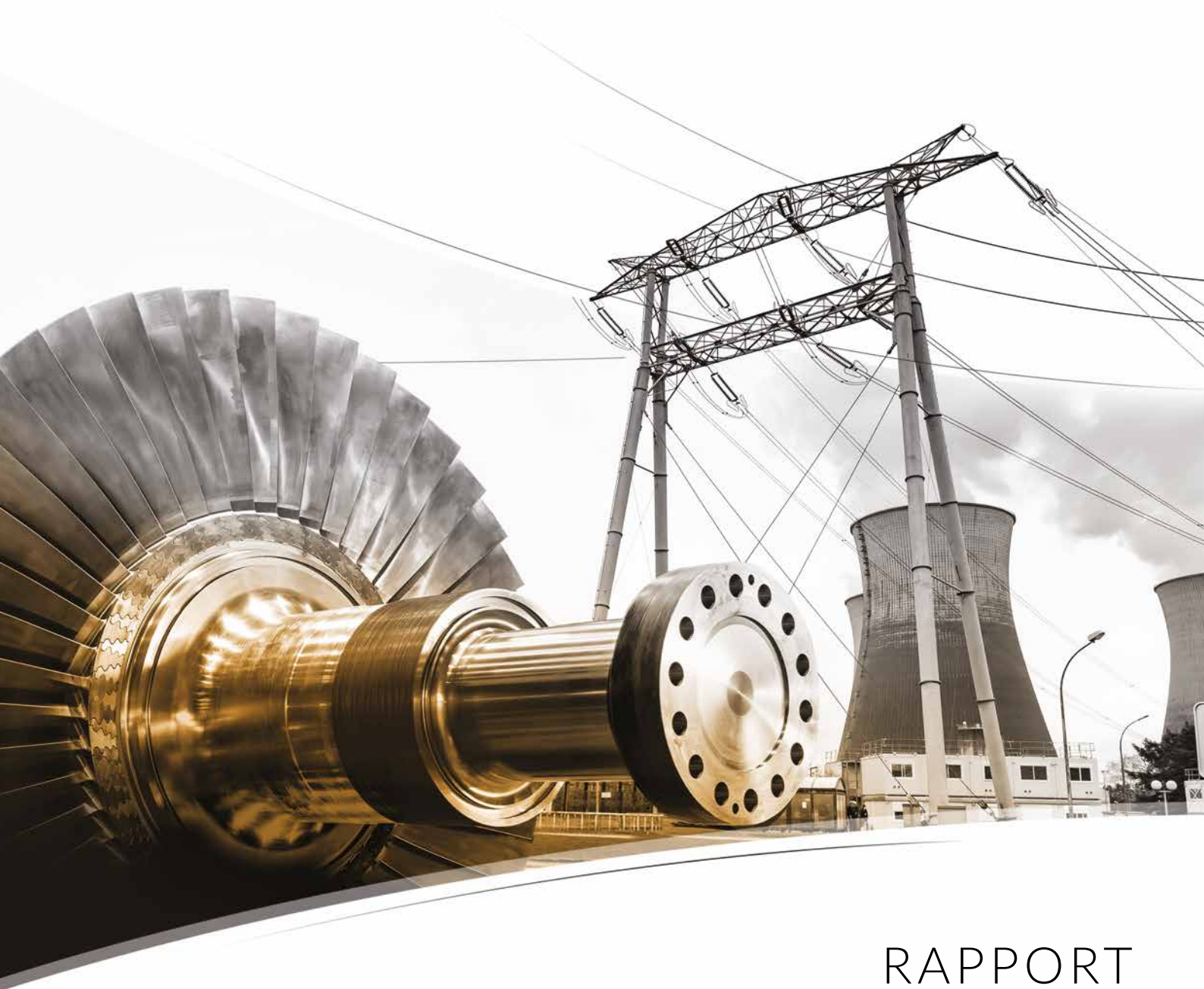


RAPPORT FINANCIER

2020

SOMMAIRE

- Rapport de Gestion
- Rapport de vigilance
- Rapport sur les Facteurs de Risque
- Déclaration de Performance Extra-Financière
- Groupe SNEF SA, Etats financiers consolidés annuels 2020



RAPPORT
de **Gestion**

RAPPORT DE GESTION

Activité du Groupe SNEF en 2020 et évolution prévisible sur l'exercice 2021

Nous clôturons l'exercice 2020 avec une production consolidée de 1 331 M€, en recul de 10%. Cette baisse d'activité, qui résulte du ralentissement constaté au cours des deuxième et troisième trimestres, dans le contexte sanitaire que nous connaissons.

Le résultat d'exploitation s'en retrouve affecté ; il s'établit à 12,4 M€, et l'EBITDA consolidé de 59,2 M€ (à comparer à 95,4 M€ en 2019).

Nous pouvons dire que le Groupe SNEF a correctement résisté, ayant à la fois pu contenir la baisse d'activité à 50%, au pic de la crise sanitaire en avril dernier, et réussi à redémarrer rapidement pour reprendre une activité normale dès le 4^{ème} trimestre.

Dès le mois de mars, nous avons fait le choix de nous mobiliser, avec pour seule idée de préserver notre corps social, en maintenant un haut niveau de service, tout en assurant les conditions d'hygiène et sécurité à nos personnels. C'est toute l'entreprise qui s'est investie pour faire face à cette crise inédite par sa forme et son ampleur. Nous pouvons en être fiers.

Nous avons aussi fait le choix d'assumer notre indépendance, en renonçant aux dispositifs de décalage de charges et d'impôts, et de Prêt Garanti par l'Etat. Malgré tout, nous clôturons avec une situation de dette financière nette, meilleure qu'anticipée dans le budget.

Nous regardons l'avenir avec optimisme. Nous avons la chance de participer au renouveau énergétique, d'être au cœur de la transformation de l'industrie et des infrastructures ; enfin, de nous placer en acteurs de la transformation numérique. Autant d'atouts qui nous positionnent au cœur de la relance.

Notre carnet de commandes a progressé de 13% en 2020. Dès 2021, nous prévoyons de revenir au niveau d'activité de 2019.

Enfin, la dette financière du Groupe a progressé, l'exercice 2020, ayant été, à la fois l'opportunité d'opérations de croissance externe et de rachat de parts minoritaires dans nos principales filiales.

Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe SNEF poursuit son effort de Recherche & Développement, en particulier dans les activités logées dans la Business Unit SNEF Lab qui réunit près de 500 collaborateurs dont une vingtaine de Docteurs.

Comptes annuels

Le chiffre d'affaires de Groupe SNEF est de 0 milliers d'euros pour un résultat net de -1 070 milliers d'euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2020

L'épidémie mondiale de Covid-19 continue d'impacter certaines activités du Groupe sur les premiers mois de l'exercice 2021. Le Groupe met tout en œuvre pour préserver la santé de ses collaborateurs et répondre aux besoins de ses clients. L'ampleur et la durée de la pandémie n'étant

pas connues à la date d'établissement de ce document, il n'est pas possible d'évaluer avec précision les impacts pour le Groupe.

Les principaux risques identifiés sont : décalages de réalisations et dégradation des niveaux de marge sur projets, ralentissement économique, financement et respect du ratio bancaire, augmentation du taux de défaillance des clients. L'analyse réalisée à ce jour ne met pas en évidence d'impact matériel aux bornes du Groupe. Un suivi de l'évolution de la pandémie est réalisé pour en évaluer les effets et mettre en place les procédures qui permettront d'en limiter les impacts.

Groupe SNEF étant la société holding animatrice du Groupe, à compter du 1er janvier 2021, les instances de gouvernance lui ont été transférées ainsi que l'ensemble des fonctions de stratégie, communication, gestion des risques & audit, ressources humaines & université, secrétariat général, finance & trésorerie et informatique du groupe SNEF. Il s'agit donc de l'ensemble du personnel dédié à la réalisation des prestations d'animation du Groupe et des services administratifs et financiers.

Proposition d'affectation des résultats

L'exercice écoulé fait apparaître un résultat net de -1 069 760 euros et un Report à Nouveau de 0 euros.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 au Report à Nouveau.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du C.G.I., il est rappelé que la société ayant été créée en 2020, il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice ne font apparaître aucune somme correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code.

Par conséquent, la Société n'a pas supporté l'impôt à raison de ces dépenses et charges.

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires du Groupe SNEF est de 1 331 millions d'euros pour un résultat net de -6,7millions d'euros.

Dettes fournisseurs et clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du code de commerce sur les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients, et la Société n'ayant démarré son activité qu'en toute fin d'année 2020, il est précisé que :

- aucune facture fournisseur n'a son terme échu à la date de clôture de l'exercice ;
- la Société n'a pas émis de factures client.

Succursales Groupe SNEF

La liste des succursales de Groupe SNEF figure en annexe au présent rapport.

Filiales et participations

▪ **Prises de participation au cours de l'exercice écoulé**

Au cours de l'exercice écoulé, la société a acquis directement ou indirectement le contrôle de la société suivante :

- SNEF, société anonyme de droit français, au capital social de 10 000 000 euros, dont le siège social est situé 87 avenue des Aycalades, 13015 Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 056 800 659.

Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 39 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 9,3% du capital de la société.

Résultats et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, figurent en annexe les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société.

Détention du capital social par les salariés

A la clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L233-1 du Code de Commerce, représentaient 2,9% du capital social.

Gouvernement d'entreprise

▪ **Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux**

- **Jean-Pierre DREAU**

Président de Groupe Snef
Président de Snef
Président de Société Financière du Steir
Administrateur du SERCE
Censeur de Lyonnaise de Banque
Censeur de Fouré Lagadec
Censeur de Tribord
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Mapicer (Maroc)
Administrateur d'Eneg Power (Brésil)
Administrateur de Snef Serviços E Montagens (Brésil)
Administrateur de Watt Real Estate Management

- **Stéphane CORTEEL**

Directeur Général et administrateur de Groupe Snef
Directeur Général et administrateur de Snef
Président de Snef Monaco
Président de Snef Polska (Pologne)
Président et administrateur de S&B Nuclear (UK)
Président et administrateur de Watt Real Estate Management
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur de Snef Telecom
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Brinel (Roumanie)
Administrateur d'Energ Power (Brésil)
Administrateur de Snef Serviços E Montagens (Brésil)
Président de Giulia SAS
Président de Romain SAS
Président de Super G SAS
Président de Mountain Lodge SAS
Représente la société Snef au titre de ses mandats de présidente de ses filiales

- **Isabelle DREAU**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur de Snef Telecom
Administrateur de Tribord
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Brinel (Roumanie)
Administrateur de Banque Populaire Méditerranée

- **Patricia DAMERVAL**

Directrice Générale Adjointe de Groupe Pierre & Vacances Center Parcs
Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef
Administrateur de Adagio
Membre du Conseil de Surveillance de Galimmo SCA
Représentant permanent de PV-CP Gestion Exploitation au sein du Conseil d'administration du GIE PV-CP Services
Représentant permanent de Pierre & Vacances Tourisme Europe au sein du Conseil d'administration de PV-CP Distribution
Représentant permanent de la SA PV-CP Distribution au sein du Conseil d'administration de SOGIRE « Director » de PV-CP China Holding B.V. (Pays-Bas)
« Supervisor » de Beau Village Tourism Development Ltd (Chine)
Administrateur de la Fondation d'Entreprise Groupe Pierre & Vacances Center Parcs
Administrateur de la Fondation Ensemble

- **Lucie MAUREL-AUBERT**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef
Vice-présidente Rothschild Martin Maurel Associés
Vice-présidente du Conseil de Surveillance Rothschild & Co
Administrateur de STEF-TFE
Administrateur de Plastic Omnium
Vice-présidente de l'Association Française des Banques
Administrateur du Fonds de dotation du Grand Paris Express
Vice-présidente du Festival d'Aix

- **Hervé GUILLOU**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef
Président du Conseil d'Administration de Groupe ECA
Membre du Conseil de Surveillance de BE Mauric
Administrateur de Groupe Gorgé
Administrateur d'Ortec
Administrateur de Comex
Administrateur de NAVIRIS (Italie)
Président du Groupement des Industries des constructions navales (GICAN)

- **Guy LACROIX**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef
Président du Fonds de dotation de IAE Paris La Sorbonne depuis 2018
Président de GLX Consulting
Administrateur BBOX depuis 2018 – Londres
Membre du Conseil de Surveillance de Demeter Partners depuis 2016
Administrateur CEPS - Centre d'Etudes Prospectives et Stratégiques depuis 2015
Administrateur ESME – Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité depuis 2011

Vous trouverez en annexe au présent rapport :

- (i) un tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce (annexe 1),
- (ii) la liste des succursales de la société (annexe 2),
- (iii) les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales (annexe 3),
- (iv) le plan de vigilance (annexe 4).

ANNEXES DU RAPPORT DE GESTION

Annexe 1 : Tableau des résultats de la société (GROUPE SNEF S.A.) au cours des cinq derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce

La Société a été créée en novembre 2020

ETABLI EN EUROS 31/12/20	
Nature des indications	Exercice 2020
Capital en fin d'exercice	
Capital Social	42 065 628
Nombre des actions ordinaires existantes	1 274 716
Opérations et résultats de l'exercice	
Chiffres d'affaires hors taxes	0
Résultats avant impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 069 760
Impôts sur les bénéfices	0
Participation des salariés	0

ETABLI EN EUROS 31/12/20	
Nature des indications	Exercice 2020
Résultats par action	
Résultat après impôts, part des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-1
Résultat après impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1
Résultat distribué	
Dividende attribué à chaque action	0
Personnel	
Effectif moyen salariés employés	0
Masse salariale	0
Avantages sociaux (Sécu Sociale, œuvres sociales)	0

Annexe 2 : Liste des succursales de la société GROUPE SNEF S.A.

Quai d'Arenc 2B Boulevard Euroméditerranée 13002 Marseille, SIRET 892 165 994 00021

Annexe 3 : Informations relatives à l'activité et au résultat des filiales

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société sont présentées dans les états financiers consolidés de la société Groupe SNEF S.A.



PLAN
de **Vigilance**

PLAN DE VIGILANCE

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, nous vous présentons ci-après le Plan de vigilance mis en place au sein de Groupe SNEF.

Ce Plan de vigilance comporte des mesures concrètes de vigilance propres à permettre l'identification des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, résultant des activités de Groupe SNEF.

Il se compose :

1- D'un Code de Conduite :

- Document essentiel que tous les salariés du Groupe doivent s'approprier, il est communiqué et signé tous les ans par tous nos cadres dirigeants ayant reçu une délégation de la Direction Générale, et par signature électronique par tout notre personnel ayant un accès sur notre système d'information (cadres / personnel administratifs, etc...). Pour tous les nouveaux embauchés, il est présent dans le livret d'accueil. La signature du Code de Conduite est un engagement naturel de chacun au respect des règles qui ont toujours prévalu dans notre entreprise.

Ce Code de Conduite prévoit notamment des règles strictes en matière d'évaluation et de maîtrise des risques et d'éthique du comportement tant concernant les droits des salariés que le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Il rappelle nos procédures de contrôle interne permettant d'évaluer et d'assurer le respect des mesures mises en place.

- Dispositif de Formation : un e-Learning sur la Compliance accompagné d'un test à l'issue de la formation a été lancé en 2020 à destination de toutes les communautés, et notamment les communautés listées ci-dessous :
 - Directeurs régionaux
 - Responsables de services
 - Chargés d'affaires
 - Acheteurs
 - Commerciaux
 - Nouveaux embauchés
- Régime de Sanction : tout manquement au Code de Conduite fera l'objet de sanctions qui sont définies au cas par cas

2- D'un Code de Conduite Fournisseurs et d'évaluation des tiers :

Des campagnes de signature du Code de Conduite Fournisseurs ont été lancées depuis 2018 par le service Achats du Groupe. Seuls les fournisseurs ayant signé le Code de Conduite travailleront avec le Groupe SNEF. Pour les autres, les comptes seront fermés. Les conditions générales d'Achat et de Vente ont été modifiées pour prendre en compte les nouvelles dispositions.

3- D'un dispositif d'Alerte :

Le Groupe SNEF a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler à son employeur les comportements illicites dont il/elle aurait connaissance exclusivement dans les domaines :

- financier ;
- comptable ;
- bancaire ;
- de lutte contre la corruption ;
- de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles ;
- de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail ;
- de la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ;
- de la protection de l'environnement.

Bien que le dispositif d'alerte professionnelle permette de signaler anonymement des comportements fautifs, les personnes utilisant ce dispositif sont encouragées à s'identifier.

Une procédure d'alerte a été mise en place notamment par la création d'un comité de réception et d'un comité de délibération garantissant la confidentialité du traitement du signalement et une réponse adaptée.

4- D'un Compliance Office

Il existe cinq Compliance Officers au sein du Groupe SNEF : un Compliance Officer Groupe et un Compliance Officer pour chacune de nos filiales principales (Snef, Snef Power Services, Snef Télécom, Fouré Lagadec, Ekium, Firac, Snef Lab, Watt Design & Build, Snef Afrique, Snef Brésil, Snef Pays de l'Est) . Il existe un dispositif d'alerte, des lignes téléphoniques et des adresses emails spécifiques permettant le recueil des alertes.



RAPPORT sur les **Facteurs de Risque**

RAPPORT SUR LES FACTEURS DE RISQUE

Nous poursuivons notre travail d'amélioration continue dans la maîtrise des risques que nous classifions selon 4 axes :

- risques relatifs aux marchés financiers,
- risques industriels et environnementaux,
- risques d'engagement,
- risques de réalisation.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe SNEF a recours à des instruments financiers, de type swap de taux, garanties de taux plafonds (CAP), contrats à terme ou swap de devises étrangères, exceptionnellement d'options.

Sauf à déboucler une opération par anticipation, le Groupe SNEF n'a aucun instrument financier non adossé à un financement à taux variable ou un contrat signé en devises, que nous pourrions qualifier de spéculatif.

Pour les activités du Groupe en France, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie et aux instruments financiers est centralisée au sein du service Trésorerie du Groupe ; aucune décision relative à ces domaines ne peut être prise dans les agences et filiales.

Les règles qui régissent la politique de financement sont déterminées par la Direction Générale et présentées au Conseil d'administration tous les trimestres. La liste des instruments financiers figure en annexe des compte consolidés.

Dans les pays étrangers, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie est dévolue aux filiales locales dites de « plein exercice » (Roumanie, Brésil) dans une limite fixée par les services centraux, aucun emprunt ou instrument financier ne pouvant être souscrit sans autorisation du Conseil d'administration de ces filiales et la validation de la Trésorerie du Groupe. Dans toutes les autres filiales, la trésorerie est gérée par le siège.

Les éventuels excédents de trésorerie sont gérés dans le cadre d'un cash pooling international, toutes les positions étant compensées quotidiennement en France et selon un rythme hebdomadaire à l'international. Les placements sont réalisés sous forme de dépôts ou de compte à terme rémunérés. Nous nous attachons à réduire les volumes en devises locales.

La gestion de trésorerie est assurée avec un pool de 10 banques dont 4 principales. Toutes les positions et les flux sont contrôlés par la trésorerie du Groupe.

i. Risques de change

Le Groupe impose à toutes les entités une couverture des opérations en devises, par rapport à la monnaie fonctionnelle locale. La gestion des monnaies se fait par projet.

Le Groupe reste exposé au risque de change sur le résultat net des filiales localisées en dehors de la zone Euro, l'investissement étant quant à lui le plus souvent en Euros.

Toutes les lignes de dette à moyen terme sont contractées par la société SNEF en France, en euros, qui assure la liquidité des filiales à l'étranger via des conventions de trésorerie intra-

groupe. Il en résulte que l'impact sur le Compte de Résultat des financements est peu sensible au taux de change. En revanche, l'exposition liée aux actifs à long terme s'en trouve accrue. Le Groupe SNEF détaille son exposition au risque de change en annexe des états financiers consolidés annuels.

ii. **Gestion du risque de taux**

La politique du Groupe est la couverture des opérations de financement à moyen terme contractées à taux variable pour les passer à taux fixe ou à taux variables capés. Les opérations courantes ne sont pas couvertes. La politique de couverture est présentée en annexe des états financiers consolidés annuels.

iii. **Gestion du risque de liquidités**

Toutes les opérations à moyen et long terme sont financées par des lignes d'endettement de maturité longue, selon un programme de financement structuré, redimensionné au cours de l'exercice 2018, ainsi que par l'émission d'Euro PP in fine à 7 ans.

Les lignes de moyen et long terme sont dimensionnées en début d'année afin de prendre en considération les investissements à venir, ainsi que le remboursement des lignes déjà en place.

Les fluctuations de trésorerie sont couvertes par des opérations à court terme négociées chaque année pour un montant 2 fois supérieur au besoin maximum estimé.

iv. **Risques de crédit**

Le risque de crédit vise le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements ou à l'encaissement des créances.

Toutes les semaines, l'exposition au risque de crédit (travaux en cours + créances) est portée à la connaissance des responsables d'agence et à la Direction Générale. Le Groupe SNEF n'a aucune exposition supérieure à 10 M€, hormis avec trois clients qui représentent une exposition d'environ 40 M€.

Les créances clients sont suivies par des cellules de Crédit Management chargée de s'assurer que les relances sont correctement réalisées par les agences et filiales.

Le Groupe SNEF a récemment mis en place une politique d'acompte renforcée visant un niveau d'acompte moyen supérieur à 10% ; il est à ce jour de 2%, stable par rapport à 2018.

L'ouverture d'un compte client est systématiquement soumise à la validation du service de Credit Management centralisé qui attribue une notation de solvabilité sur la base des éléments financiers transmis et d'études réalisées par la société.

Depuis 5 ans, la cellule Credit Management a été renforcée. Les principales créances sont relancées par des équipes de credit management dédiées, rattachées directement aux filiales et animées par une cellule centrale.

Depuis l'année dernière, les prérogatives de la cellule Credit Management ont été élargies à la gestion des Travaux en Cours, avec une approche systématique de tous les projets présentant des Travaux en Cours supérieurs à 5 000 €, toujours en lien avec les responsables locaux.

v. Cours de matières premières

Les opérations d'achats de matières premières (environ 50 M€) sont impactées par les fluctuations du cours du cuivre et du pétrole.

Dès signature des affaires significatives, les agences ont l'obligation de procéder aux réservations de cuivre par anticipation d'achats ainsi programmés afin d'atténuer le risque du cours. La plupart des contrats font l'objet de clauses de révision de prix.

Ce sujet est particulièrement d'actualité, le cuivre connaissant de fortes variations depuis plusieurs mois. Le prix du cuivre est porté à la connaissance des responsables, et ce chaque jour.

Risques industriels et environnementaux

i. Conception/Réalisation

Pour l'ensemble de nos installations, nous fournissons une garantie de bonne fin, ainsi qu'une garantie annuelle, biennale ou décennale (en France) selon le type d'ouvrage réalisé.

Au-delà de l'impact commercial, le risque inhérent à nos activités peut avoir des conséquences financières matérielles.

Le Groupe SNEF s'efforce de minimiser les risques de conception et de réalisation par le recrutement de personnel qualifié, la formation et une politique d'habilitation large ; enfin par la mise en place de procédures Qualité qui permettent un contrôle systématique du travail à tous les stades.

La politique de qualification professionnelle technique et managériale répond à cet objectif de réduction de l'exposition au risque professionnel inhérent à notre métier.

L'ensemble de notre personnel concerné suit une formation continue spécifique.

Enfin nous disposons d'une couverture d'assurances dans le cadre de la Responsabilité Biennale et Décennale (dans les pays où elle s'applique).

Nous intervenons de plus en plus en amont des affaires, dès la phase de conception du projet. Dans les secteurs concernés, nous avons mis en place des équipes d'ingénieurs, dédiées à ce type de projets.

Le risque de Conception/Réalisation est accru dans la Business Unit SNEF Concept, qui réunit nos entreprises d'ingénierie.

Des procédures spécifiques à cette Business Unit ont été déployées afin de réduire l'exposition du Groupe.

Un programme d'assurance spécifique au volet Responsabilité Civile Professionnelle a été mis en place dans la Business Unit SNEF Concept.

Nous travaillons actuellement à la systématisation des procédures de traçabilité dans les matériels et opérations sensibles.

ii. Environnement d'intervention

La nature de nos travaux nous conduit à côtoyer des environnements en milieu occupé ou en activité. Nos interventions peuvent donc avoir un impact direct matériel ou immatériel sur des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. La multiplicité des interventions (plus de 45 000 par an) accroît ce risque.

Le système de management basé sur la compétence mais aussi la présence d'un commandement de terrain autonome vise à réduire ce risque.

En outre, la politique de gestion contractuelle prévoit une limitation de responsabilité chaque fois que possible.

Enfin dans la gestion des polices d'assurances, nous privilégions la couverture des grands risques plutôt que la fréquence, par le cumul de plusieurs lignes qui assure une couverture élevée, même avec un niveau de franchise élevé.

Pour tous les chantiers significatifs où la maîtrise d'ouvrage n'a pas souscrit de police en Tous Risques Chantiers, nous souscrivons notre propre police. A ce titre, nous disposons d'un contrat cadre de tirage, auprès de notre compagnie d'assurance.

iii. Exposition de nos salariés

Nos salariés sont appelés à travailler dans des environnements clients les exposant à divers risques pour la santé. Par nos Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels, par nos analyses de risques travaux (analyses de risque en vue de l'établissement de Plans de Prévention, nos PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé), nous identifions ces dangers, évaluons ces risques et mettons en œuvre les moyens de prévention et de protection adaptés. Ces éléments sont fournis aux services de santé au travail au travers de « fiches d'exposition » afin qu'un suivi médical approprié soit mis en œuvre. Ces aspects sont particulièrement suivis pour nos activités dans les secteurs de l'industrie, de l'industrie chimique, du nucléaire.

Le service de médecine du travail interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service de Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Enfin, la politique de prévention, protection collective et individuelle, conjuguée à une implication forte de l'encadrement des chantiers concourt à la minimisation des risques d'exposition.

Notre système de management de la santé est certifié OHSAS18001 : 2017 et/ou MASE pour l'ensemble de nos entités. Il est de plus certifié CEFRI pour nos activités nucléaires.

Risque d'engagement

i. Erreur de chiffrage

Le Groupe SNEF réalise plus de 130 000 chiffrages par an et s'expose de ce fait à un risque d'erreurs ou d'omissions. Près de 35% des affaires étant au forfait, le Groupe SNEF se retrouve lié contractuellement sur le prix.

Le Groupe SNEF s'efforce de réduire ce risque d'engagement inhérent à son activité de service par la mise en place d'habilitations au chiffrage, de doubles contrôles et d'un processus de validation informatique (workflow) qui assure la traçabilité. Enfin, le système d'information est intégré, du devis à la comptabilité, ce qui réduit le risque d'erreur ou d'omission. Groupe SNEF dispose d'un logiciel de chiffrage pour tout le Groupe. Plus de 1 000 salariés sont formés.

Depuis 2013, le système de délégation fait remonter tous les chiffrages supérieurs à 2,5 M€ ou présentant un facteur de risque particulier au niveau d'un Comité d'Engagement National qui dispose d'une revue d'offre détaillée pour valider un devis. Le Comité d'Engagement intervient en 3 étapes, pour autoriser le chiffrage d'une affaire (procédure de Go/No Go), pour valider le devis ; enfin, pour s'assurer que le contrat est équilibré.

Pour chaque projet, une revue d'offre est présentée au comité, accompagnée d'une analyse des facteurs de risques, d'un chiffrage des risques et opportunités, et d'une courbe de trésorerie.

Le comité réunit la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, et 4 membres du Comex permettant ainsi de couvrir l'ensemble des expertises nécessaires à l'analyse des dossiers. Le Contract Management peut-être sollicité sur les dossiers qui le nécessitent.

Le contrôle a priori est doublé d'une analyse a posteriori des écarts entre les devis et le résultat final des affaires.

A ce titre, dès 2014, le Groupe a souhaité renforcer le contrôle des affaires en mettant en plus un Comité de Suivi chargé d'identifier et de suivre les affaires à risque. Le travail du Comité de Suivi est étroitement lié à celui du Contract Management.

Un département Risque Management a été créé en 2016 ; il gère le Comité d'Engagement, le Comité de Suivi, ainsi que les équipes d'audit. Ce département rapporte à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité d'Audit du Conseil d'Administration.

ii. **Dépendance**

Le Groupe SNEF a mené une stratégie de diversification géographique, métier, et marché, tout en veillant à réduire sa concentration d'affaires chez ses grands clients.

En 2020, quatre clients représentaient plus de 30 M€ de chiffre d'affaires chacun, soit moins de 21% du chiffre d'affaires au total et, parmi les 10 clients les plus significatifs, le chiffre d'affaires moyen est d'environ 40 M€, soit 3% du chiffre d'affaires en moyenne (30% au total).

Le risque étant accru à l'International, les affaires significatives font l'objet d'une surveillance particulière.

iii. **Fraude**

Le contrôle du risque de fraude est rendu difficile par la dispersion de nos activités. Notre organisation au plus proche du terrain reste le meilleur système de prévention et de contrôle du risque de fraude.

- Le dispositif d'alerte permet à tout collaborateur de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance, exclusivement dans les domaines de :
 - lutte contre la corruption ;
 - fraude et enrichissement personnel ;
 - lutte contre les pratiques anticoncurrentielles.
- Chaque année, le service d'audit interne réalise des investigations dont les conclusions sont communiquées à la Direction Générale et au Compliance Officer.

iv. Vol

Le risque peut porter sur les stocks chantier, en particulier dans le secteur Tertiaire et sur les « retours chantiers », c'est-à-dire les reliquats de matériel non utilisé, comme les chutes de câbles.

Des procédures strictes sont mises en œuvre afin de stocker ce matériel, et les mises au rebut sont encadrées par des accords-cadres avec des ferrailleurs chargés du recyclage du matériel. Malgré tout, nous constatons chaque année des vols parfois internes qui font l'objet de sanctions disciplinaires.

Le risque peut aussi porter sur le vol de matériel incorporé dans des ouvrages non réceptionnés. Afin de réduire ce risque, le matériel sensible est posé à la fin du chantier.

v. Gestion documentaire

Nous avons mis en place une gestion documentaire groupe qui vient renforcer la politique de dématérialisation et de sauvegarde informatique, cette GED est en cours de déploiement sur l'ensemble des agences et filiales du Groupe en France.

D'autre part, les procédures de sauvegardes nationales, mises en place dans le courant de l'année 2018, viennent compléter les procédures de sauvegardes locales, sur support physique.

vi. Respect du droit à la concurrence et corruption

La Direction du Groupe a toujours imposé à ses responsables le strict respect des règles de la concurrence et refusé toute entente. A ce titre, nous avons adopté un Code de Conduite, annexé au Règlement Intérieur, et nommé un Compliance Officer qui intervient dans un programme de sensibilisation de tous les cadres opérationnels. Un rappel des règles de la concurrence est obligatoire au début de toutes les réunions d'agences.

Snef, Snef Power Services, Snef Telecom, Ekium, Fouré Lagadec, Firac, Watt Design & Build, Snef Lab, Snef Afrique, Snef Brésil et Snef Pays de l'Est disposent d'un Compliance Officer dédié, qui rapporte directement au Compliance Officer du Groupe.

La prévention et la sanction étant les seuls moyens à notre disposition pour éviter le risque de non-respect des règles de la concurrence qui peut venir de n'importe quel salarié « informé », le risque subsiste.

Nous ne le sous-estimons pas et vérifions par audit régulier que les règles sont appliquées.

Il existe une procédure d'alerte qui remonte au niveau de la Direction Générale toute difficulté éventuellement identifiée.

Enfin, tous les cadres sont appelés à signer le Code de Conduite du Groupe.

vii. Loi Sapin II

Comme le requiert la loi, le dispositif Loi Sapin II a été mis en œuvre, au sein de Snef et ses filiales, dès le 1^{er} janvier 2018.

Les Compliances Officers du Groupe sont chargés de veiller au strict respect des règles de compliance, de la formation des collaborateurs et de missionner l'Audit interne pour réaliser des investigations en cas de doute ou de dénonciation.

La signature du Code de conduite tous les ans permet également de réaffirmer l'engagement personnel de chaque salarié à respecter les règles du Groupe.

viii. Intrusion des Systèmes d'Information

De nombreuses informations transitent par le système informatique, certaines confidentielles, et le risque d'intrusion existe.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, nous avons mis en œuvre un renforcement de la sécurité informatique et mis en place avec notre équipe interne une politique de cybersécurité efficace.

Nous poursuivons une politique stricte de gestion du risque informatique. Tous les serveurs sont accessibles du siège, dans le cadre d'une architecture qui permet d'isoler une partie du réseau en cas de risque identifié.

De plus, la politique de sauvegarde distante permet de restaurer le système, une partie étant conçue pour rester en haute Disponibilité de Service.

Outre une politique d'identification et de service informatique, nous avons mis en place une cellule de veille, conscient que le risque « zéro » est impossible à atteindre.

Depuis 2014, nous disposons d'une charte informatique, signée par tous les utilisateurs, et régulièrement mise à jour.

Depuis 2019, une PGSSI (Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information) fixant les exigences de sécurité, et une PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information) déterminant les plans d'actions ont été mises en place, elles sont gérées par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information), dans le Groupe depuis 2017.

En parallèle, nous avons réduit les prérogatives d'utilisateurs pour intervenir sur leur machine, retirant tous les droits d'administration aux utilisateurs, avons procédé au chiffrement des disques de tous les ordinateurs, élargi le chiffrement et l'antivirus aux smartphones, renforcé le chiffrement des données répliquées dans le cloud, limité les accès aux données aux postes sécurisés, reconnus et identifiés.

Enfin, les utilisateurs sont régulièrement sensibilisés aux risques cyber par des campagnes sur nos plateformes d'e-learning.

Risques de réalisation

Le risque d'exécution repose sur notre capacité à maîtriser les achats, les heures de production et la relation contractuelle avec le client.

Afin de nous assurer de pratiques homogènes dans la gestion des affaires, sur ces points en particulier, nous avons décidé de soumettre tous les grands projets à une Procédure de Gestion des Grands Forfaits (PGGF).

i. Achat

Chaque grand projet est suivi par un acheteur qui gère de manière exclusive la relation avec les fournisseurs.

Les commandes fournisseurs supérieures à 10 000 € font l'objet d'un suivi particulier au travers duquel nous vérifions, entre autre, la mise en concurrence des fournisseurs et comparons le montant de la commande par rapport au budget établi lors du chiffrage de l'Affaire.

ii. **Gestion des heures**

La préparation chantier et la synthèse avec les autres lots sont essentielles pour éviter les dérives sur les heures de production.

Nous avons mis en place chez Snel une méthode de suivi des heures des projets (Lean Chantiers) et des études). Elle est en cours de déploiement sur les autres entités du groupe et vise :

- à réduire le nombre de tâches à faible valeur ajoutée et génératrices de pertes de temps ;
- à préparer le travail, fixer et suivre des objectifs par personne avec un horizon de temps court afin de s'adapter aux réalités du terrain.

iii. **Gestion contractuelle**

La gestion contractuelle est devenue essentielle pour les grands projets.

Nous disposons d'une équipe de juristes contract managers, chargés d'intervenir sur demande des responsables d'affaires, sur l'ensemble des phases des affaires, de l'appel d'offre, à la rédaction et négociation des contrats, la réception des chantiers et les suivis post-réception. Ils sont également en support des projets, à tous les stades de leur avancement.

Des formations à la gestion contractuelle, e-learning et vidéos sont mis à disposition des chefs de projets et chargés d'affaires afin de développer et entretenir leur culture contrat.

Le comité de suivi s'assure que l'exhaustivité des risques est suivi par la cellule du Contract Management.

iv. **Comité de Suivi**

Dans la phase d'exécution, les affaires sélectionnées par le Comité d'Engagement et qui seraient déclarées à risque au cours de leur réalisation sont suivies par le Comité de Suivi, chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise des facteurs de risques.

Le Comité de Suivi se réunit chaque mois avant la clôture des comptes mensuels. Il veille au maintien d'un facteur de prudence dans l'appréciation des marges à terminaison, s'assure de la mise en œuvre des moyens adéquats sur affaires en fonction des risques identifiés, et délivre des mandats de négociations pour les affaires en litige.

Ce comité est composé de la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, des membres du Comex responsables de géographie, des Directeurs Régionaux et du Contract Management.

v. **Project Management Office**

Parallèlement, nous poursuivons le renforcement du Soutien aux Opérations qui vise à homogénéiser les bonnes pratiques et à assurer le suivi de projet par des équipes dédiées, autour du Project Management Office et du Contract Management.

vi. **Risque de reconnaissance de la marge à l'avancement**

Les comptes des chantiers au forfait sont systématiquement ouverts avec une marge de prudence minimum de 5 points par rapport aux devis.

Pour tous les chantiers supérieurs à 500 000 euros, le chargé d'affaires renseigne tous les mois une Fiche d'Analyse de Compte (FAC) qui établit les coûts à l'achèvement, les risques et opportunités, et permet de suivre la marge prévisionnelle à terminaison.

Le Comité de Suivi s'assure de la cohérence entre les FAC et la marge exprimée à l'avancement, un coefficient de prudence devant être maintenu jusqu'à l'achèvement.

En cas de mémoire de réclamation, ces derniers ne sont pas anticipés dans les marges exprimées, sauf appréciation contraire menée conjointement avec le membre du Comex concerné et le Comité de Suivi.



DÉCLARATION
de PERFORMANCE
Extra-Financière

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (RSE)

Un groupe comme Groupe SNEF, plus que centenaire, en progression sur la durée, sans jamais enregistrer de perte opérationnelle, indépendant, ne doit son destin qu'à la démarche responsable de ses dirigeants et salariés.

S'inscrire dans la durée avec la constance d'entrepreneurs avisés, sans dévier de son métier, avec l'idée que la performance repose sur des valeurs et que l'avenir ne se construit pas seul mais dans une démarche de respect forment le socle de notre engagement.

Méthodologie d'analyse des risques extra-financiers

En 2018, Groupe SNEF a structuré sa démarche d'identification de ses principaux risques, classés en quatre catégories (économique, social et sociétal, droits de l'homme et lutte contre la corruption, environnemental), afin de répondre aux exigences réglementaires et notamment aux article L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce.

Les risques ont été évalués en fonction des critères suivants : importance pour l'activité de Groupe SNEF (occurrence et gravité), importance pour les parties prenantes (salariés, parties financières et clients) et niveau de maîtrise. Aux risques ainsi cartographiés par les directions des risques, santé sécurité environnement, achats, ressources humaines et le secrétariat général, ont été associé des indicateurs et des actions.

Les principaux risques RSE identifiés sont les suivants :

- la dépendance aux grands projets ;
- la concentration des activités ;
- la perte d'expertise et de compétence ;
- les risques d'accidents ;
- les risques liés à l'éthique des affaires et à la corruption ;
- les risques liés aux achats ;
- la consommation d'énergie et les émissions de GES.

Les actions visant à réduire ces risques sont précisés dans les chapitres suivants :

1. Modèle d'affaires et volet économique
2. Volet social
3. Volet sociétal
4. Volet environnemental

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid19 et la nécessaire prise en compte des mesures de prévention sanitaire. Partout dans le monde, dans toutes nos activités, nous avons repensé nos instructions de travail, nos modes opératoires, nos consignes d'urgence. Nous avons dû nous adapter aux différentes configurations tout au long de l'année. Nous avons déployé nos plans de continuité d'activité qui ont pu démontrer leur efficacité.

1. Modèle d'Affaires et volet économique

i. Activité de la société

Le Groupe est bâti autour d'une large palette de compétences techniques, capables d'intervenir de bout en bout tout au long du cycle de vie des installations de nos clients, tant investissement qu'exploitation. Ses équipes sont constituées d'ingénieurs/concepteurs, intégrateurs, mainteneurs et opérateurs de solutions multi techniques en particulier dans les domaines de l'Electricité, des Procédés Industriels, de la Mécanique et du Numérique.

Le Groupe SNEF est présent sur ces secteurs au travers de ses grands métiers :

- SNEF est la principale entreprise du Groupe, elle regroupe tous les métiers historiques du Groupe : l'électrotechnique, les procédés industriels (instrumentation, contrôle commande, automatismes), les métiers de l'IT et des télécommunications, la maintenance tertiaire et le génie climatique. Snef regroupe 6 800 collaborateurs sur une centaine d'agences en France, et 36 500 collaborateurs sur une quarantaine d'agences réparties sur près de 25 pays en Europe de l'Est, Amérique du Sud et Afrique. L'offre se décline plus spécifiquement auprès :
 - o d'opérateurs du Nucléaire avec Snef Power Services, né de la fusion des activités Nucléaire de Snef et de la branche d'activité d'APS (ex Alstom) spécialisée dans les auxiliaires électriques, reprise à General Electric, Snef Power Services est spécialisé dans les métiers de l'Électricité, de l'Instrumentation, de la Sûreté au service de l'Industrie Nucléaire. Snef Power Services réunit 1 170 salariés sur 13 implantations en France ; et
 - o d'opérateurs de Télécommunication avec Snef Telecom spécialisée dans la construction et la maintenance des réseaux de télécommunications au service des opérateurs, des tower companies, des équipementiers et des entreprises. Snef Telecom regroupe 950 collaborateurs sur 9 implantations en France.
- SNEF LAB a été créée pour apporter des solutions à l'Industrie 4.0, autour de Snef Technologies, dans le secteur de l'informatique industrielle et de la cybersécurité ; de Snef Audiovisuel ; de Mios, dans le secteur des objets connectés ; de Predict, spécialisé dans les algorithmes de maintenance prédictive ; Sequor, éditeur de logiciels d'Industrie 4.0 ; et Brinel, architecte informatique. Snef Lab réunit plus de 500 collaborateurs autour des métiers de l'IT, l'IA, des Objets connectés et de l'Industrie 4.0.
- EKIUUM, a été reprise en 2017, et a depuis consolidé ses positions avec la reprise d'Ateim, DI et Chleq Froté pour devenir, avec ISO Ingénierie, société spécialisée dans l'étude de risque, leader de l'ingénierie multitechnique de proximité dans le secteur de l'Industrie. Ekium s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire, avec le même ADN que Snef autour du service, de la proximité et de l'écoute. Ekium réunit 1 160 collaborateurs en France, en Europe et à l'Île Maurice.
- FOURÉ LAGADEC, acquise en 2018, est spécialisée dans les métiers de maintenance mécanique industrielle maîtrisant tous les savoir-faire en mécanique, tuyauterie, chaudronnerie. Fouré Lagadec intervient sur la maintenance, les arrêts d'usines et les travaux neufs au service de toutes les industries. Née sur le Port du Havre. L'entreprise s'est construite autour de la même exigence que Snef, inspirée des métiers de la Marine et de l'Industrie, plus particulièrement du Raffinage, de la Pétrochimie, et de la Sidérurgie. Fouré Lagadec regroupe 1 300 collaborateurs.

- FIRAC est une entreprise historique du Groupe SNEF. Elle a développé des savoir-faire autour des automatismes industriels, de la manutention puis de la robotique pour devenir un acteur reconnu dans les secteurs de l'Automobile, de l'Aéronautique et plus généralement de l'Industrie. Firac a récemment repris Clid, entreprise spécialisée dans la conception/réalisation de cabines de peinture, et plus généralement en procédés d'application de fluides et poudres. Firac et Clid, réunissent 200 collaborateurs en France et dans les pays d'Europe de l'Est.
- WATT DESIGN & BUILD est une création de Groupe SNEF. L'entreprise est née d'une rencontre avec son animateur. Partant du constat que les lots techniques prenaient une place de plus en plus importante dans la réalisation d'ensembles de bureaux et de commerces, le Groupe SNEF a souhaité se positionner comme ensemblier. Des lots techniques, nous avons pris petit à petit une position dans la conception et réalisation d'aménagements, pour devenir un acteur de la rénovation ou de la refonte d'espaces. Watt Design & Build est à la fois prestataire de services intellectuels, de l'audit à la conception d'espaces de travail, et porteur de projets clés en main. Ainsi, Watt Design & Build offre une prestation globale au service des propriétaires fonciers et des utilisateurs. L'entreprise regroupe 150 collaborateurs.

Le Groupe SNEF conçoit et intègre des solutions multi techniques pour les secteurs de la Marine, de l'Industrie, de l'Energie, des Infrastructures et des Bâtiments.

ii. **Gouvernance et Organisation**

La gouvernance du Groupe SNEF s'articule autour :

- d'un Conseil d'administration ;
- d'un Comité exécutif ;
- de conseils d'administration constitués pour les filiales principales (Snef, Snef Power Services, Snef Telecom, Fouré Lagadec, Ekium, Firac, Watt Design & Build, Snef Lab, Snef Brésil, Imsat, Brinel)
- de services corporate structurés autour des fonctions Ressources Humaines, Financières, Communication, Risques et Secrétariat Général.

▪ **Gouvernance Indépendante**

Bien qu'indépendant, non coté, le Groupe SNEF s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société Groupe SNEF, maison mère du Groupe, est une Société Anonyme avec un Conseil d'administration composé de sept administrateurs dont quatre sont indépendants de la structure de direction du Groupe.

Le Conseil d'administration, régi par une Charte de Fonctionnement se réunit quatre ou cinq fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent outre l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels : la gestion des risques, la stratégie, le budget et les comptes annuels.

Le Conseil d'administration dispose d'un Comité d'audit, d'un Comité des nominations, des rémunérations et du management et d'un Comité RSE.

Depuis 2016, conformément aux dispositions légales, le Groupe remplit les règles de parité au conseil d'administration.

▪ Organisation et sens de la responsabilité

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

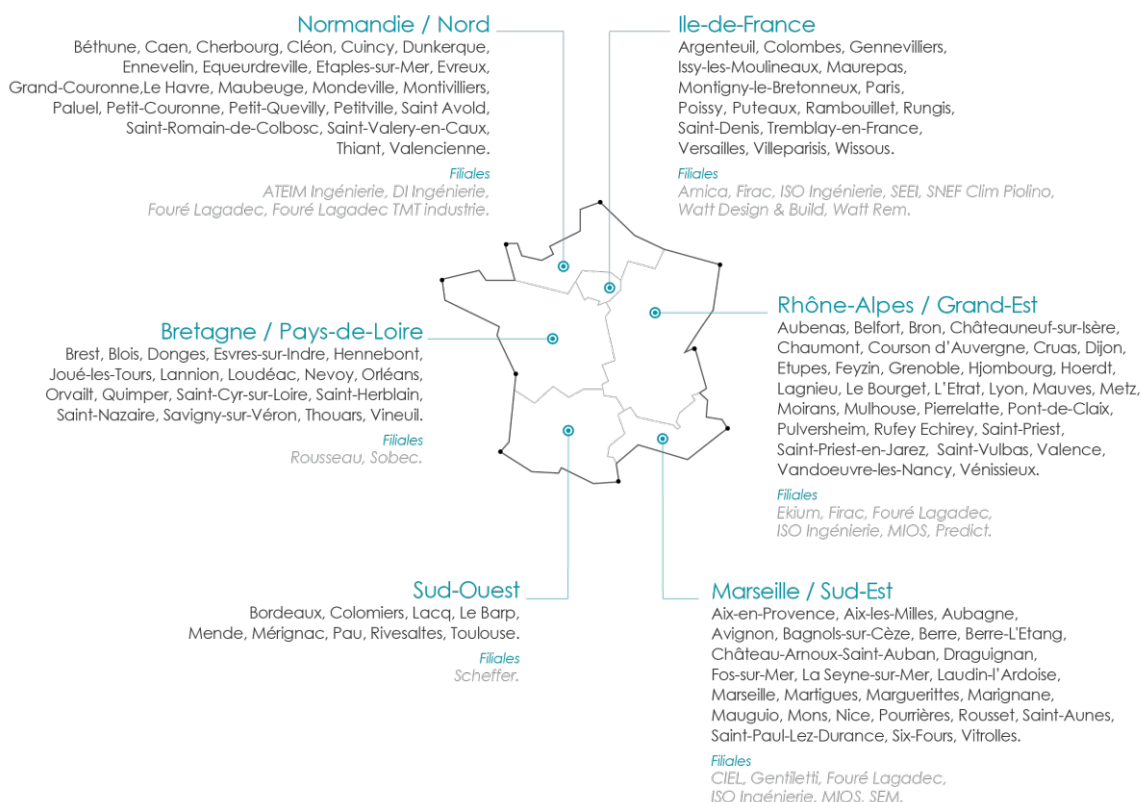
Chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre clients et fournisseurs. Aussi pour nous, la responsabilité est indissociable du résultat qu'elle génère et tous nos managers sont intéressés par la recherche de l'économie des moyens et par la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être eux-mêmes chefs d'entreprises.

Nous pensons que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de notre stratégie. La réussite avérée de notre groupe n'a jamais reposé sur d'autre fondement que l'idée positive que nous nous faisons des hommes dans notre organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité.

Notre Groupe n'est pas une fédération d'entités autonomes ; bien au contraire. Nos responsables travaillent en réseau, selon un schéma de type matriciel.

Présence sur le territoire français



En sa qualité de société holding, tête du groupe, le Groupe SNEF assume le rôle de société animatrice du Groupe, dont il définit les priorités stratégiques et les axes de développement tout en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions en découlant et de prestataire de services en matière d'assistance financière, comptable,

stratégique et de ressources humaines au bénéfice des Filiales, qui ne sont pas dotées de moyens suffisants leur permettant de satisfaire leurs besoins. Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, Groupe SNEF assure au travers de ses fonctions corporate, la diffusion des règles communes.

Les Ressources Humaines définissent et font appliquer l'orthodoxie sociale.

La Communication assure la cohérence des programmes de communication et de l'identité visuelle du groupe et de ses filiales.

La Direction Financière Corporate détermine les règles groupe en matière financière et fiscale, elle gère la trésorerie, assure le contrôle de la gestion, les opérations de consolidation et anime le crédit management groupe. Elle pilote la dimension système d'information au service des opérationnels.

Le Secrétariat Général regroupe le contract management, le droit des sociétés, les assurances et l'immobilier.

La Direction des Risques opère un contrôle constant. Cette dernière comprend une cellule d'Audit et s'assure de l'application des bonnes pratiques au travers d'un Comité d'Engagement et d'un Comité de Suivi des Affaires.

iii. **Stratégie économique**

▪ **Inscription dans la durée**

Fondé en 1905 à Marseille, le Groupe SNEF a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son cœur de métier, montant en compétence pas à pas, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

Constant dans son management, le Groupe n'a eu que 3 présidents en 115 ans, qui ont poursuivi une stratégie d'entrepreneur, privilégiant le moyen terme au court terme.

Le Groupe SNEF est une ETI de province, indépendante, raisonnablement endettée et volontairement orientée sur le métier.

Nous disposons de solides moyens humains et d'un savoir-faire reconnu pour envisager positivement l'avenir.

L'objectif de croissance et d'augmentation des marges, toujours avec le même souci du travail bien fait, du respect des délais et de la sécurité, reste constant.

iv. **Marchés et Métiers**

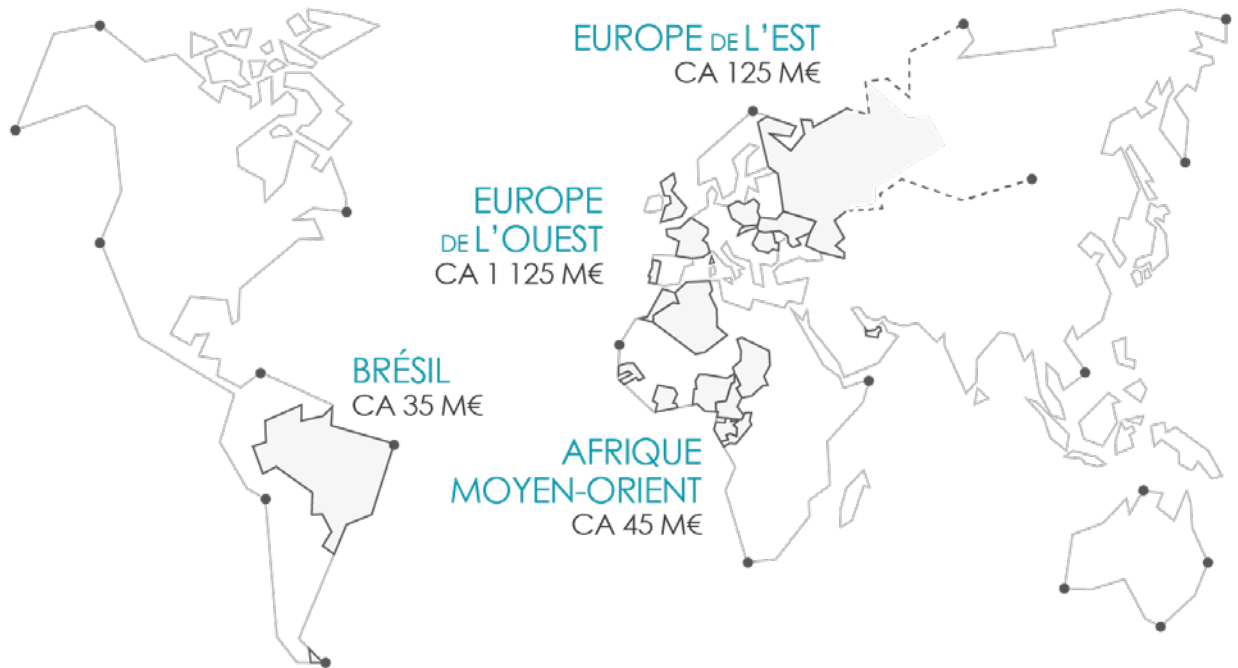
▪ **Diversification géographique**

Avec plus de cent soixante agences en France et une quarantaine d'implantations dans vingt-cinq pays, le Groupe SNEF dispose d'une large couverture géographique qui lui permet d'intervenir partout dans le monde.

Le Groupe SNEF est présent sur 4 clusters pays :

- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Afrique
- Amérique Latine

Carte de l'activité par Clusters

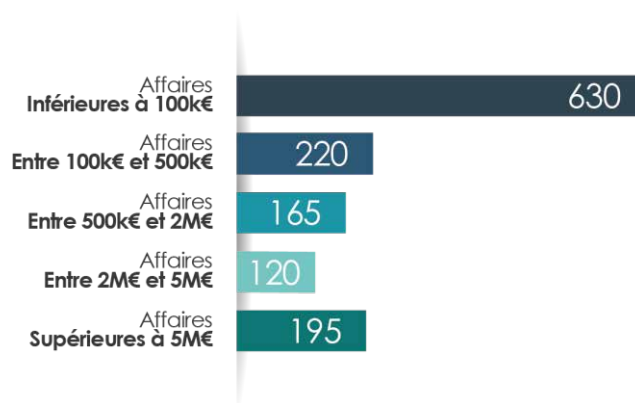


▪ Diversification des affaires

Avec plus de 45 000 affaires traitées dans une année, le Groupe SNEF est faiblement exposé au risque affaire.

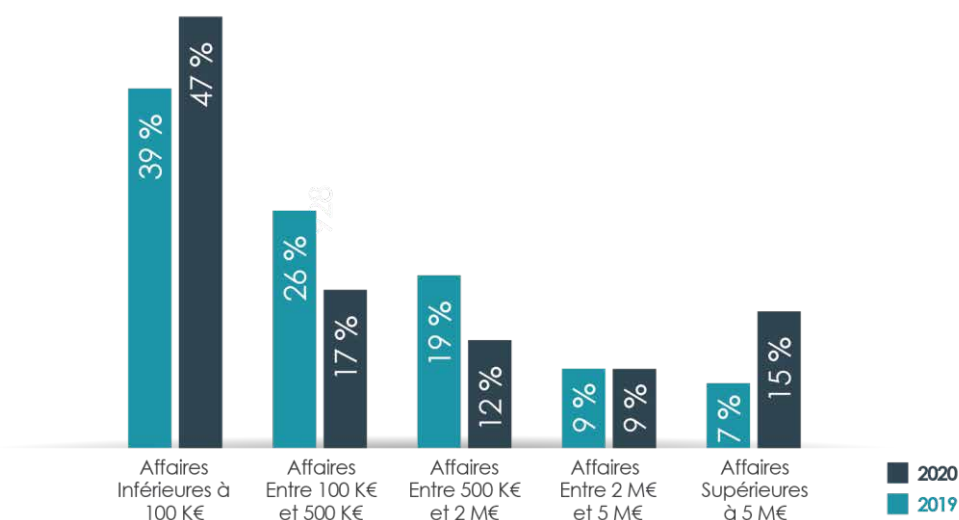
Le portefeuille d'affaires est diversifié : nous intervenons sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Le Groupe est faiblement exposé au risque projet, les affaires dont la valeur unitaire dépasse 2 M€ ne contribuant qu'à hauteur de 23% du chiffre d'affaires du Groupe.

Répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



Près de la moitié des affaires réalisées font moins de 100 K€ et les deux-tiers des affaires du l'ensemble du Groupe ne dépassent pas 500 K€.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



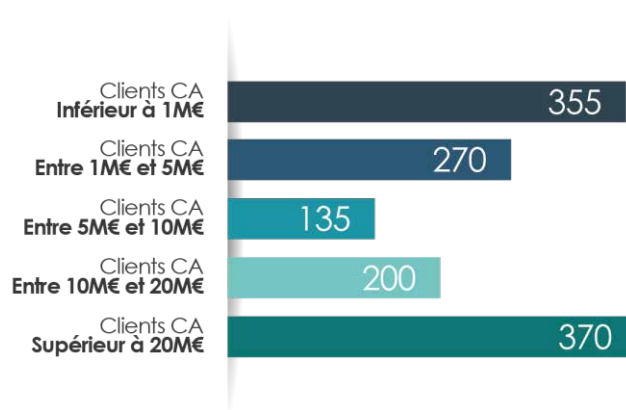
▪ Diversification du portefeuille de clients

Nous avons le souci constant d'éviter la dépendance au risque clients, tout en privilégiant le partenariat durable avec de grands groupes qui partagent avec nous le souci du travail bien fait, du métier et du respect des hommes.

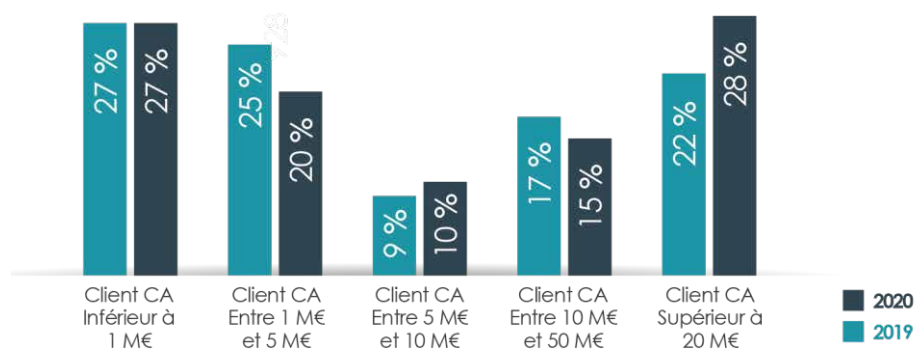
En 2020, le Groupe SNEF a eu 4 clients dont le chiffre d'affaires a dépassé 30 M€, soit en cumul 21% du chiffre d'affaires. Autre indication illustrant la dépendance modérée au risque client, le Top 10 clients pèse moins de 30% du chiffre d'affaires du Groupe.

Nous travaillons avec nos clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.

Répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



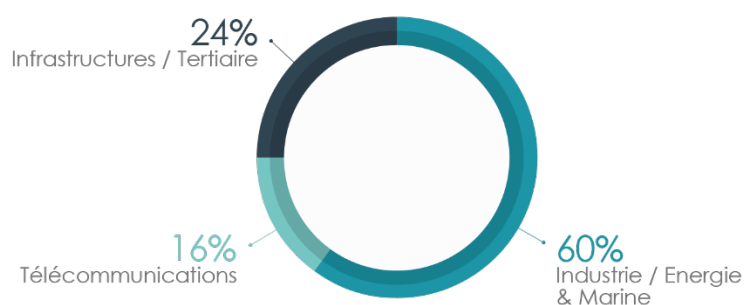
Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



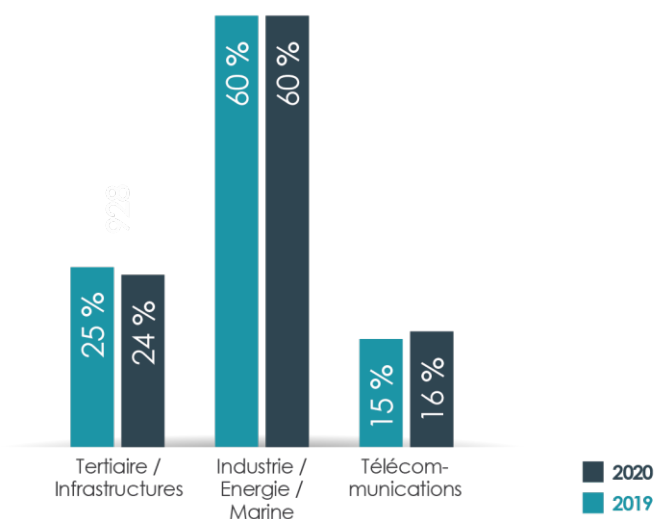
▪ **Diversification des activités**

Nous travaillons à la diversification sectorielle. Même si l'Industrie/Marine reste notre marché dominant, nous poursuivons notre travail de diversification vers les secteurs des Télécommunications et des Infrastructures.

Répartition du chiffre d'affaires par marché



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par marché



▪ **Diversification Métier**

Le Groupe SNEF s'est toujours attaché à développer les activités connexes à son métier d'origine, l'installation électrique. Avec une histoire de plus de 115 ans, le Groupe SNEF s'est considérablement diversifié, devenant un acteur multi technique, capable d'intervenir de la conception à la maintenance des installations.

Le Groupe SNEF est organisé par métiers :

- l'Ingénierie ;
- l'Electrotechnique ;
- l'IT & Telecom ;
- Les Procédés industriels ;
- la Robotique ;
- le Génie climatique ;
- l'Industrie 4.0.

et intervient sur les marchés au travers de ses marques :

- SNEF, pour les activités historiques, le nucléaire, les télécommunications ;
- SNEF LAB pour les métiers du futur (industrie 4.0, intelligence artificielle, objets connectés, maintenance prédictive, réalité mixte, ...) ;
- EKIUM, pour l'ingénierie ;
- FOURÉ LAGADEC, pour la maintenance mécanique industrielle ;
- FIRAC, pour la Robotique ;
- WATT DESIGN & BUILD, pour la conception et l'agencement d'espaces de bureaux et de commerces.

2. Volet social

i. Emploi

Nous privilégions l'emploi permanent et construisons l'entreprise pas à pas, sans à-coup, avec l'idée que les ressources humaines sont notre capital d'aujourd'hui et de demain.

Nous établissons chaque année notre Bilan Social qui nous permet de suivre les grands indicateurs de notre engagement social.

En 2020, l'effectif du Groupe a augmenté de près de 1 300 personnes pour s'établir à 13.291 personnes, dont 71% en France.

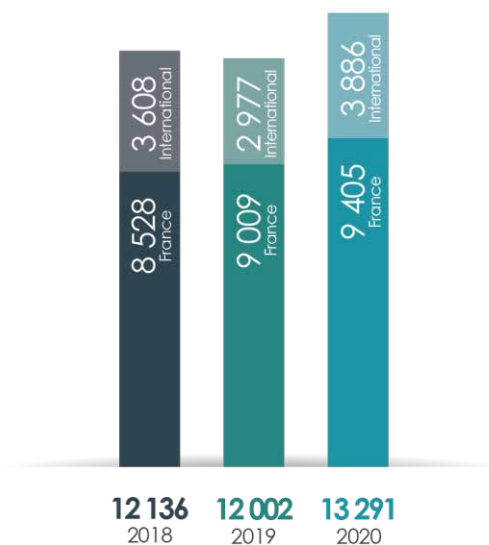
Il progresse de +4% en France (+400 personnes), résultant principalement des acquisitions des sociétés SPD, CLID et ETME réalisées en cours d'année. Bien que l'activité se soit rétractée de 10% des suites de la crise sanitaire du Covid 19, l'effectif hors acquisitions reste stable en France.

Il augmente de +30% hors de France (près de 900 personnes), dont 180 personnes à la suite de l'acquisition de la société Comoserv en Roumanie et de nouveaux chantiers photovoltaïques en cours de réalisation au Brésil.

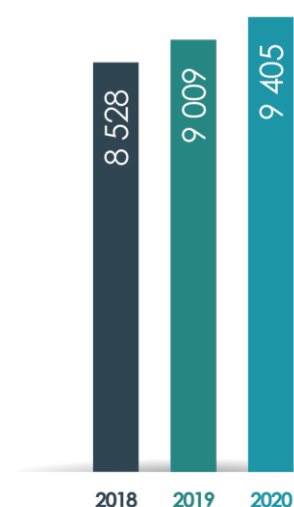
Effectif monde

	2018	2019	2020
Effectif France	8 528	9 009	9 405
Effectif Europe Ouest	79	81	96
Effectif Afrique	931	980	906
Effectif Brésil	1 251	620	1 472
Effectif Pays de l'Est	1 416	1 312	1 412
Effectif Monde	12 205	12 002	13 291

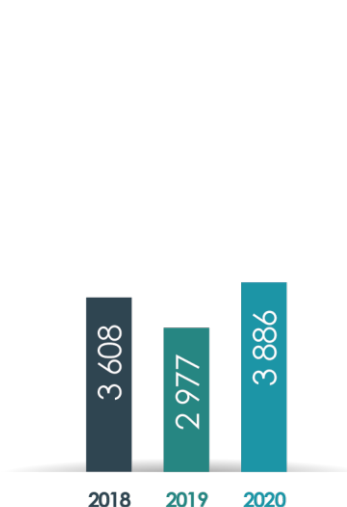
Effectif monde



Effectif France



Effectif International

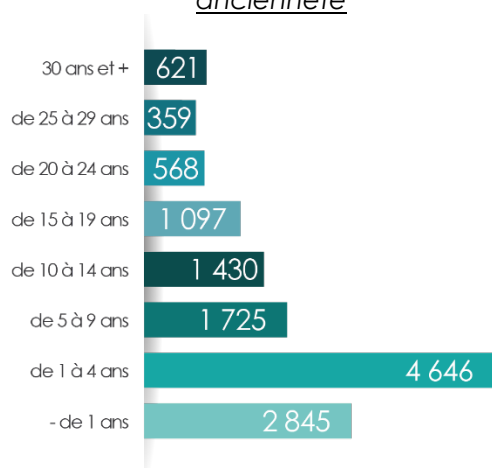


La répartition des effectifs par ancienneté reflète à la fois l'expérience nécessaire pour maîtriser le geste technique (32% de l'effectif a entre 5 et 19 ans de présence, 36% en 2019) et la croissance dans les activités de conception/réalisation et les nouvelles technologies (36% de l'effectif a entre 1 et 4 ans d'ancienneté, 30% en 2019).

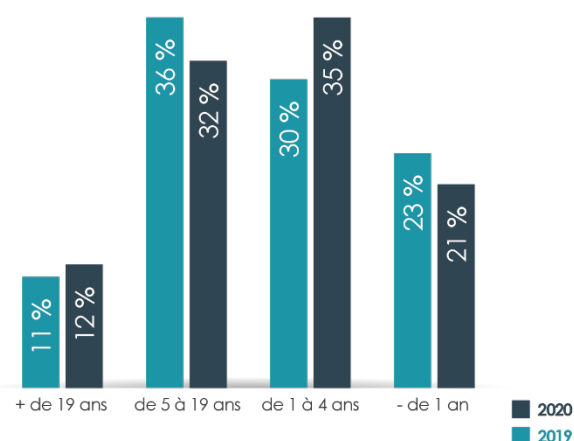
Répartition de l'effectif par ancienneté en 2020

	France	International	Total
30 ans et +	593	28	621
de 25 à 29 ans	318	41	359
de 20 à 24 ans	502	66	568
de 15 à 19 ans	931	166	1 097
de 10 à 14 ans	1 068	362	1 430
de 5 à 9 ans	1 265	460	1 725
de 1 à 4 ans	3 517	1 129	4 646
- de 1 an	1 211	1 634	2 845
Total	9 405	3 886	13 291

Répartition de l'effectif monde par ancienneté



Evolution (en %)

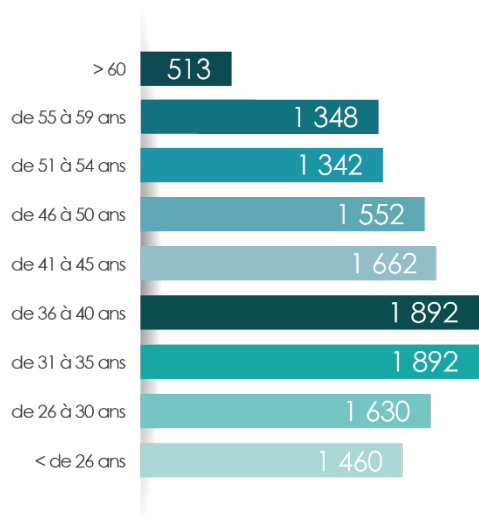


Toutes les classes d'âge sont représentées dans la pyramide des âges et de manière homogène et constante sur les deux dernières années.

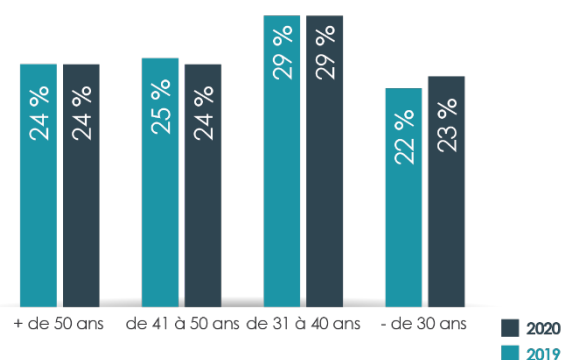
Répartition de l'effectif par âge

	France	International	Total
> 60 ans	353	160	513
De 55 à 59 ans	1 060	288	1 348
De 51 à 54 ans	1 010	332	1 342
De 46 à 50 ans	1 108	444	1 552
De 41 à 45 ans	1 135	527	1 662
De 36 à 40 ans	1 284	608	1 892
De 31 à 35 ans	1269	623	1 892
De 26 à 30 ans	1 161	469	1 630
< 26 ans	1 025	435	1 460
Total	9 405	3 886	13 291

Répartition de l'effectif monde par âge



Evolution en %



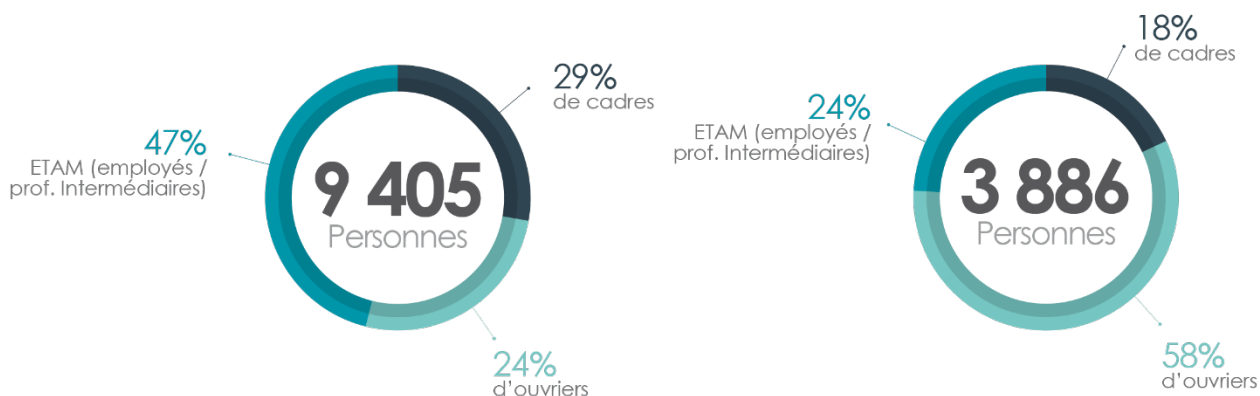
La part de l'encadrement continue à progresser ; les cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 66% de l'effectif France (+ 3 points par rapport à 2019).

Cette tendance s'observe à l'international sur les cadres qui représentent 18% des effectifs (+ 3 points par rapport à 2019), tandis que la récente acquisition de Comoserv (activité de mécanique et maintenance) et les chantiers photovoltaïques au Brésil font fortement croître l'effectif ouvrier (+ 780 personnes).

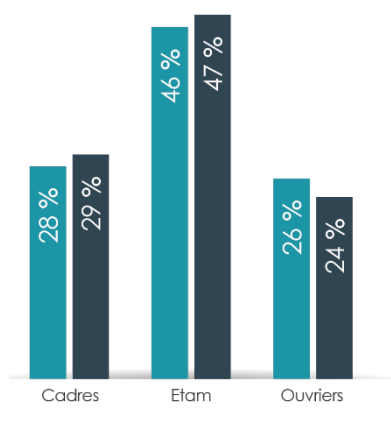
Répartition de l'effectif par CSP

	France	International	Total
Nombre d'ouvriers	2 253	2 242	4 495
Nombre d'ETAM	4 430	950	5 380
Nombre de cadres	2 722	694	3 416
Total	9 405	3 886	13 291

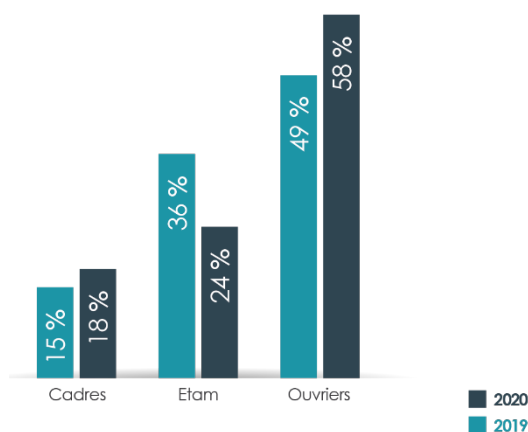
Répartition de l'effectif par CSP



Evolution en France



Evolution à l'International



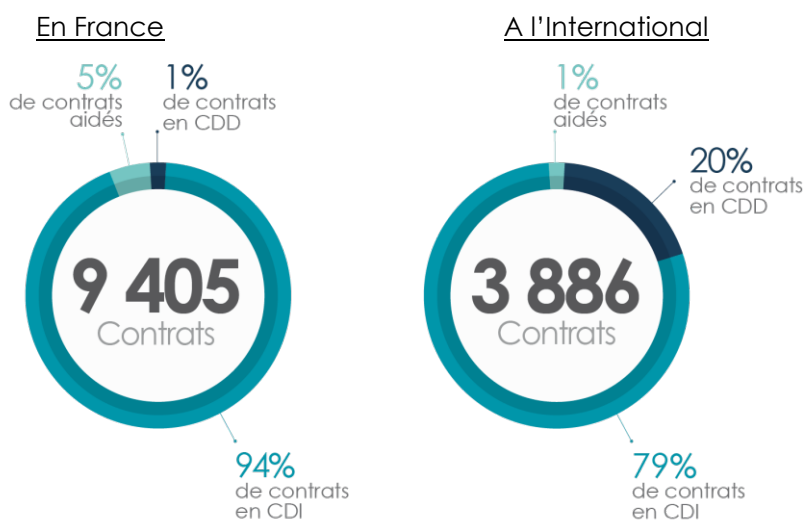
En France, la part des CDD est très faible ; l'entreprise privilégiant une approche long terme de ses ressources humaines.

A l'international, nous avons quelques CDD de chantiers, en particulier au Brésil.

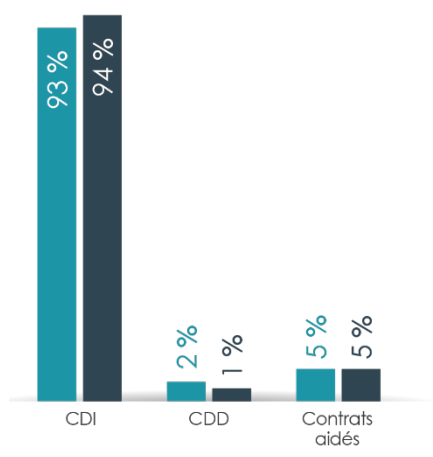
Répartition de l'effectif par nature de contrat

	France	International	Total
Nombre de CDI	8 870	2 280	11 150
Nombre de CDD	83	587	670
Nombre de contrats aidés	452	19	471
Total	9 405	3 886	13 291

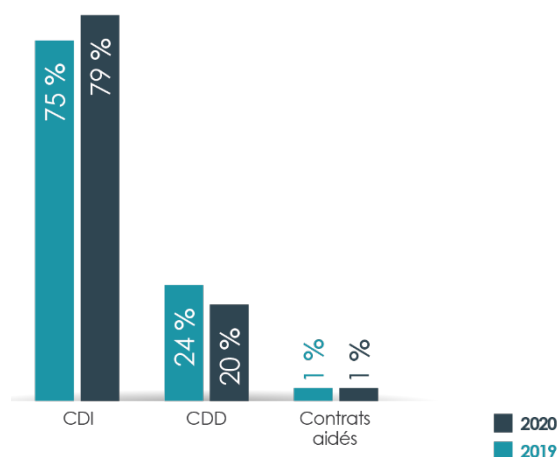
Répartition de l'effectif par nature de contrat



Evolution en France



Evolution à l'International



ii. Organisation du travail

Dans le cadre de nos activités, nous nous devons de faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Nous ne travaillons cependant pas sans règles.

Ainsi, le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle, sont codifiés dans le Groupe SNEF par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions de son travail.

L'effectif à temps partiel est quasi nul.

Répartition de l'effectif à temps plein / partiel en 2020

	France	International	Total
Taux de l'effectif à temps complet	98%	98%	98%
Taux de l'effectif à temps partiel	2%	2%	2%

iii. **Relations sociales et représentativité syndicale**

Nous privilégions la proximité car les ressources humaines ne se gèrent pas sans contact. Nos règles sont élaborées dans le cadre d'un dialogue social constructif.

En France, considérant que l'efficacité sociale va de pair avec l'efficacité économique, nous avons préféré des instances représentatives au plus proche du terrain avec des Comités Sociaux et Economiques organisés par région et par spécialité.

A l'international, nous appliquons les mêmes principes de proximité et de règles sociales, dans le cadre légal local.

Indicateur de relations sociales et représentativité syndicale en France

Indicateurs France	2018	2019	2020
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant d'une convention collective	100%	100%	100%

iv. **Santé et sécurité**

La sécurité est pour nous une valeur forte intégrée dans notre système de production.

L'objectif unique du Groupe SNEF est d'atteindre le « zéro accident ».

Nous avons la conviction que l'accident n'est pas une fatalité et que nos actions et notre professionnalisme déterminent notre performance.

Notre politique de prévention est basée d'une part sur l'anticipation et la préparation (analyse préalable des risques santé/sécurité dans chaque projet, Documents Uniques, analyse préparatoire aux Plans de prévention, Plans particuliers de Sécurité et de Prévention de la Santé) et d'autre part sur la prise en compte des retours d'expériences des événements (analyse systématique des accidents et des presque accidents, prise en compte des retours d'expérience de nos chantiers). Nous attachons une importance particulière aux actions de formation ou de sensibilisation de nos équipes : mois de la sécurité, challenge sécurité, causeries, visites managériales de sécurité....

Animée par la Direction Générale, relayée par le management, accompagnée par des animateurs sécurité de terrain, la démarche de prévention se déploie au sein de chaque entité, en France, comme à l'international.

Nous attachons une grande importance aux risques sanitaires et sécuritaires dans les différentes zones où nous travaillons. A ce titre, des actions particulières permettent d'accompagner les personnels expatriés ou temporairement affecté dans des zones à risque.

Nos plans d'actions pluriannuels, construits à partir de l'analyse de notre accidentologie, du bilan de nos actions de prévention, de nos observations terrain, visent à garantir nos standards SSE, nos compétences SSE ainsi que la maîtrise opérationnelle de nos risques.

Nos standards SSE, pilotés par indicateurs, pour l'ensemble du Groupe sont les suivants:

- des actions de formations adaptées aux risques pour chaque catégorie de personnel (accueil, formation, habilitation, autorisation) ;
- des analyses de risques systématiques pour préparer les interventions ;
- l'utilisation privilégiée d'Equipements de Protection Collective ;
- le développement d'un « standard EPI » ;
- la mise à disposition d'outillages et d'équipements de chantiers améliorant l'ergonomie au travail ;
- des visites sur les chantiers pour vérifier la bonne organisation, la bonne prise en compte des aspects Santé Sécurité Environnement ;
- une communication Santé Sécurité Environnement soutenue (campagnes de communication, flashes, causeries, ...) portant sur la connaissance des risques, les enjeux santé/sécurité en renforçant encore les aspects attitude sécurité ;
- l'analyse systématique des événements accidentels pour en tirer les enseignements ;
- le partage d'expérience au travers de groupes de travail métier ou filière ;
- des audits au sein des entités portant sur le respect de la réglementation et l'efficacité de notre système de management Santé Sécurité Environnement.

Indicateurs sécurité

Le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe se situe à 6,5 en diminution par rapport aux années antérieures. Environ 78%¹ de nos entités n'ont aucun accident avec arrêt sur une année complète.

Cette amélioration traduit en particulier l'implication des membres de l'encadrement, des équipes de direction aux chefs d'équipe, mais également le sérieux et l'attention des équipes en matière de sécurité.

Si la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années, les résultats restent contrastés en fonction des métiers. Au-delà de l'objectif permanent du zéro accident, nous recherchons un objectif pour le secteur de l'Industrie en dessous d'un taux de fréquence de 5 et pour celui des autres métiers, en dessous de 7.

Ces taux sont à comparer à ceux de la profession qui sont en France de l'ordre de 7 pour le Tf1 et 0,47 pour le Tg.

Statistiques accidents²

	2018	2019	2020
Nombre d'accidents avec arrêt	140	122	115
Pourcentage des effectifs couverts par une certification sécurité	95%	89%	100% ³
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt sur l'année ⁴	59%	57%	78%

¹ Sur 221 services opérationnels

² 2018 hors Fouré Lagadec

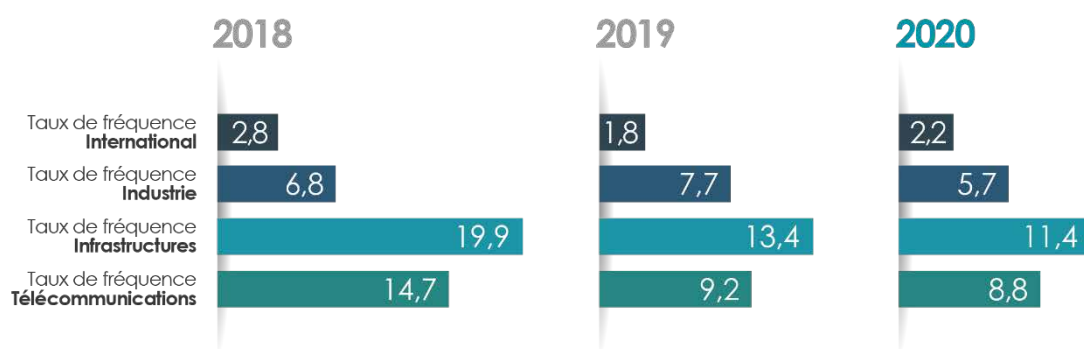
³ Sauf Afrique

⁴ Groupe SNEF France uniquement et ses filiales hors Fouré Lagadec et Ekium

Taux de fréquence et gravité

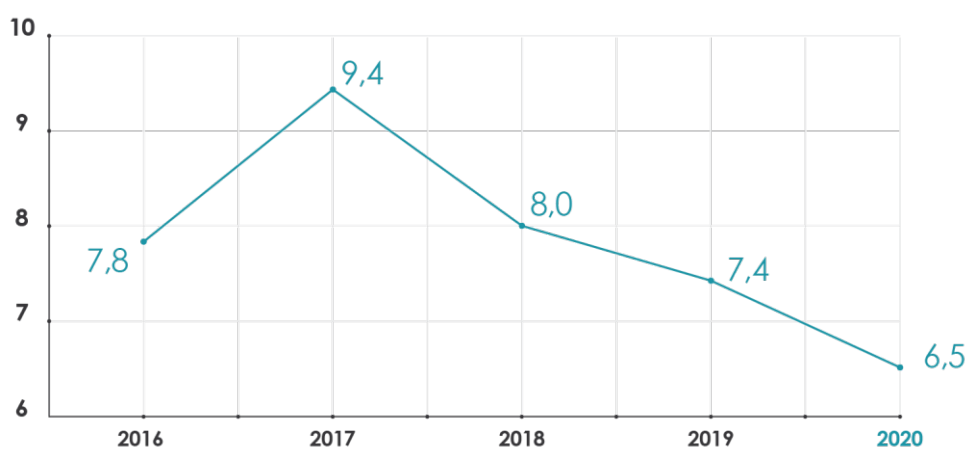
	2018	2019	2020
Taux de fréquence accident avec arrêt (Tf1) Groupe	8,0	7,4	6,5
Taux de gravité accident (Tg) Groupe	0,47	0,59	0,52

Taux de fréquence accidents avec arrêts (Tf1)

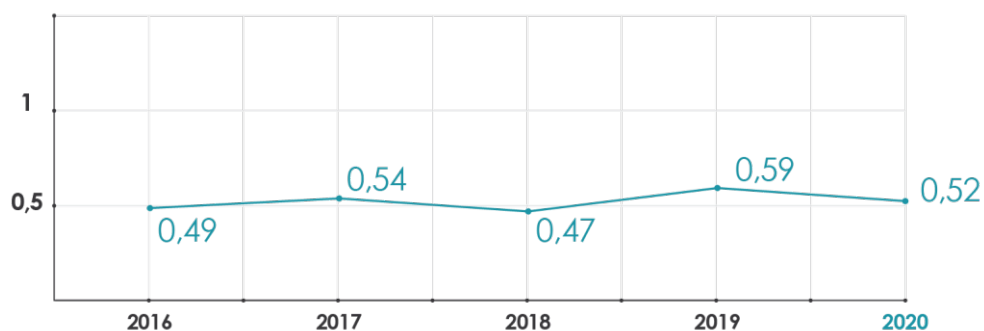


TF1 International : Brésil, Roumanie, Afrique.
TF1 Marché : Périmètre France.

Taux de fréquence accident (Tf1) Groupe



Taux de gravité accident (Tg) Groupe



v. **Formation**

Les formations organisées par l'Université du Groupe SNEF, accompagnent les salariés tout au long de leur carrière au sein du Groupe :

- elles facilitent leur intégration via des formations sur la connaissance de notre organisation, de nos outils et de notre ADN ;
- elles répondent aux exigences réglementaires ;
- elles développent la professionnalisation de nos salariés par l'acquisition et le perfectionnement des pratiques métiers.

Le plan de développement des compétences regroupe les actions concourant à l'intégration des salariés et au développement des compétences mises en place à l'initiative de l'employeur. Il permet aux salariés et à l'entreprise de faire face aux évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles.

Il comprend également l'ensemble des actions liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi dans l'entreprise, les actions liées au développement des compétences ainsi que, le cas échéant, les actions d'accompagnement des salariés qui font l'objet d'une co-construction avec l'entreprise. »

La formation se digitalise avec la création de plateformes d'e-learning et vidéo qui permettent à nos collaborateurs de développer leurs compétences rapidement et à distance. Les partenariats avec les écoles se démocratisent afin de former des alternants de plus en plus nombreux au sein de nos agences.

En 2021, la formation est décentralisée pour coller au plus près des exigences du terrain et des besoins de nos clients. Cette même année, le Groupe lance ses quatre Écoles des Métiers dans les domaines du Nucléaire, des Télécom, de la Mécanique et de l'Ingénierie. Ces écoles de formation interne disposent de modules de e-learning ainsi que de programmes théoriques et pratiques afin d'offrir à nos collaborateurs des savoirs et expériences liés aux spécificités de leur métier.

L'Université SNEF orchestre également un Graduate Program destiné aux jeunes diplômés issus des grandes écoles d'ingénieurs. Inauguré en 2017, il offre aux jeunes talents l'assurance d'un parcours d'intégration sur mesure avec un accompagnement adapté à leur progression vers des responsabilités managériales de directeurs d'agence ou de région.

La crise sanitaire et le respect des règles de distanciation sociale a fortement réduit en 2020 le nombre d'heures de formations en présentiel, à l'exception des formations réglementaires et techniques. Nous avons développé les formations en e-learning et vidéo afin de continuer à former nos salariés.

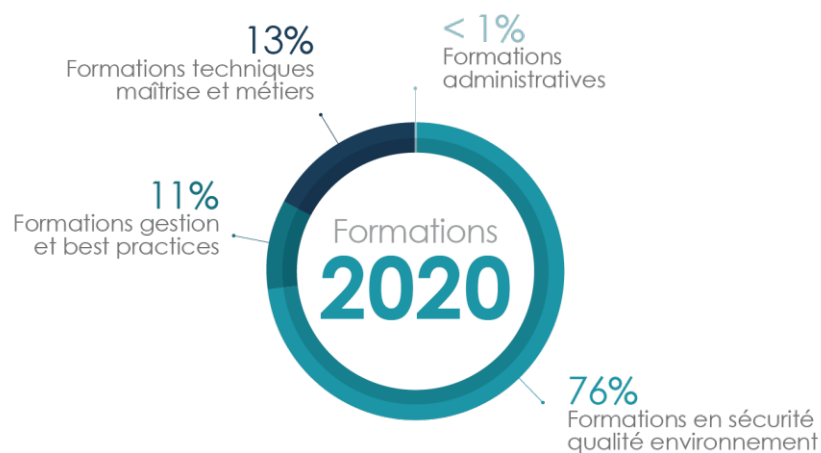
Statistiques de formation - Bilan de l'Université SNEF en 2020

	2018	2019	2020
Effectif formé*	4 057	4 442	3 863
Nombre d'heures de formation/personne	24,5	23,4	22,7
Coût de la Formation (y compris alternance)	6,5 M€	7,8 M€	7,0 M€
% de la Masse salariale	2,5%	3,3%	2,4%
Nombre global d'heures de formation	99 266	104 080	87 539
Nombre d'alternants au 31/12	263	359	393

(*) Les stagiaires ne sont comptés qu'une fois

Données: Groupe SNEF en France (hors Fouré Lagadec)

Répartition des heures de formation par thème

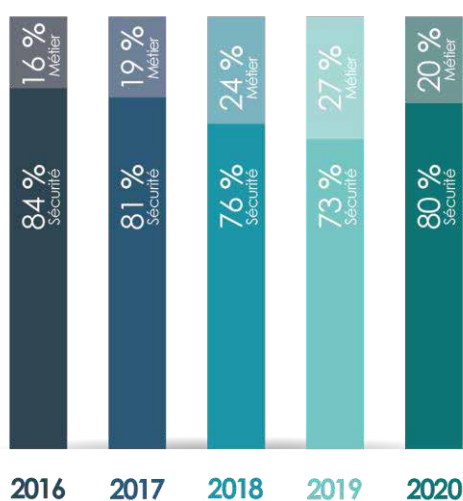


Répartition des heures de formation par thème

	2018		2019		2020	
	heures	%	heures	%	heures	%
Formations administratives	330	0,4%	250	0,2 %	216	0,2%
Formations sécurité, qualité, environnement	69 527	75,7%	75 780	72,8 %	69 690	79,6%
Gestion et best practices	10 216	11,1%	10 314	9,9 %	3 441	3,9%
Formations techniques et métiers	11 732	12,8%	17 736	17,0 %	14 192	16,2%
Total heures	91 805	100%	104 080	100 %	87 539	100 %

Données 2018 : SNEF en France (hors Ekium et Fouré Lagadec)
Données 2019 et 2020 : Groupe SNEF en France (hors Fouré Lagadec)

Evolution des heures de formation par thème



vi. **Egalité de traitement et promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation du travail**

Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Dans toutes nos filiales et agences, en France et à l'International, nous appliquons les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

Le Groupe SNEF assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

En France, un accord sur la mise en place des CSE et du CSE central a été négocié, en application des nouvelles règles sociales en vigueur.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe se traduit par la signature de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Dans nos implantations à l'étranger, nous suivons la législation locale. Nos trois principales filiales à l'international (Brésil, Roumanie, Cameroun) ont une gestion autonome. La relation avec les représentants du personnel y prend une place importante.

Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Par souci du respect de la non-discrimination en matière d'emploi, le Groupe SNEF a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche, les seuls critères retenus sont les compétences.

Le Groupe SNEF s'efforce également de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées et leur maintien dans l'entreprise, notamment par la mise en place d'emplois adaptés.

La formation est un vecteur important dans la lutte contre la discrimination pour le Groupe SNEF. Nous aidons notre personnel à se former et lui offrons des possibilités de reclassement.

La valorisation de l'expérience est mise en pratique par le tutorat.

En France, un accord portant sur l'égalité hommes/femmes a été signé en 2010 puis renégocié en 2012, 2016 et 2020 avec mise en place d'un plan d'actions associé. Ce dernier prévoit de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées.

3. Volet Sociétal

Compte tenu de la nature de nos métiers de service, l'analyse de nos risques sociétaux indique des enjeux autour de la lutte contre la corruption et les achats responsables. Le respect des droits humains et les impacts territoriaux sont également des sujets à suivre.

i. Impact territorial, économique et social de l'activité

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans près de cent quarante villes en France et dans plus de 25 pays. Cette proximité favorise la participation de notre entreprise à la vie locale et associative.

Nous privilégions les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'International en favorisant l'embauche de proximité.

ii. Relations avec les parties prenantes

Le groupe SNEF assure un dialogue actif avec chacune des parties prenantes.

En interne, ce dialogue repose notamment sur des réunions de service, des visites régulières (clients, fournisseurs, élus, ...), des publications à diffusion internes et/ou externes, des réunions plénières régionales et nationales.

Le Groupe établit aussi chaque année, un rapport d'activités, un rapport financier et un rapport sur les facteurs risques qui est mis en ligne et téléchargeable via le site internet du Groupe.

Le site internet fournit ouvertement toutes les informations utiles à la connaissance du Groupe.

Bien que non coté, le Groupe SNEF a choisi d'adopter les dispositions du rapport Sarbanes-Oxley, relatives à la transparence et au contrôle interne. A ce titre, le rapport financier est conforme aux normes IFRS.

iii. Actions de partenariat ou de mécénat

Nos démarches RSE s'inscrivent dans la participation à la vie sociétale locale, comme le soutien à des associations sportives ou culturelles

Par exemple, à Marseille :

- La valorisation du patrimoine vivant de la Métropole Marseille-Provence MP 2018 ;
- L'Usine extraordinaire en 2019 ;
- La Marseillaise des Femmes depuis 2015 (course à pied soutenant la recherche sur le cancer du sein) ;
- La Marseille-Cassis depuis plus de quinze ans, nous participons à ce semi-marathon en tant que partenaire avec nos clients et nos salariés ;
- Top 20 Le Club, regroupe les grandes entreprises de la Métropole Aix-Marseille Provence pour des actions de promotion et développement du territoire. Groupe SNEF est mentor du challenge « My Med » en faveur de la protection de la Méditerranée et de son littoral.

Au niveau national, nous avons plusieurs actions de partenariat et mécénat qui s'inscrivent dans la durée :

Arts et développements culturels

- Festival d'Aix-en-Provence, depuis une quinzaine d'années ;
- AROP, les amis de l'Opéra de Paris, depuis 2015.

Santé

- Hôpital St Joseph ;
- Hospices Civils de Lyon.

Sport

- Xavier Macaire : après avoir soutenu Jean-Paul Mouren sur le circuit de la Solitaire du Figaro, pendant 20 ans, le Groupe SNEF s'est engagé depuis 2017 au côté du skipper Xavier Macaire.
- Soutien de Clément Bessaguet, technicien du Groupe SNEF, qui participera aux Jeux Olympiques de Tokyo à l'été 2021 en catégorie tir au pistolet.

Environnement

- Nous participons à la fondation « L'Entreprise des Possibles », dédiée à la réinsertion dans la société de personnes en situation de précarité.

iv. Sous-traitance et fournisseurs

Notre politique d'achat est guidée par les principes suivants :

- Des accords-cadres sont signés avec nos principaux fournisseurs. Notre réseau d'acheteurs a pour mission de définir et gérer la stratégie achat des principales familles de produits communs et récurrents du Groupe SNEF. Le pourcentage d'achats dans les accords-cadres est de 38 % (pour un volume de commandes de fournisseurs de 630 M€).
- Une attention particulière est portée à la sous-traitance que nous limitons à des travaux spécifiques.
- Aucun contrat de sous-traitance n'est possible sans avoir préalablement complété un dossier d'information.
- Les nouveaux fournisseurs doivent au préalable et impérativement accepter sans réserve le Code de Conduite Fournisseur et Sous-Traitant.
- 40% du volume des achats est réalisé auprès de fournisseurs ayant signé le Code de Conduite.
- Nos fournisseurs sont régulièrement évalués y compris sur des critères RSE.
- Des critères et clauses RSE sont intégrés dans nos appels d'offres et accords-cadres.

La relation avec nos Fournisseurs est régie par le Code de Conduite du Groupe et une attention particulière est portée aux points suivants :

- Equité de traitement de tous les fournisseurs,
- Lutte contre la corruption,
- Prévention des Conflits d'Intérêts,
- Respect des engagements.

v. **Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption**

Le Groupe SNEF a toujours affirmé son attachement absolu à l’Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption.

Le dispositif anti-corruption du Groupe SNEF est disponible pour l’ensemble de nos collaborateurs sur l’Intranet du Groupe. Sa mise en œuvre est déclinée en interne comme en externe.

Code de Conduite

Le Code de Conduite est signé chaque année par l’ensemble des cadres ayant reçu une délégation de pouvoir, ainsi que par l’ensemble de notre personnel accédant à notre système d’information. Il ne s’agit pas d’une simple signature mais d’un engagement de chacun à respecter la Politique du Groupe.

Tous les nouveaux collaborateurs s’engagent également dès la signature du contrat de travail à respecter strictement les règles et la Politique du Groupe, et signent le Code de Conduite lors de la remise du livret d’accueil.

Le Code de conduite a été annexé au Règlement Intérieur et à ce titre, s’applique à tous nos collaborateurs.

Un système unique de gestion

Les processus et dispositifs de validation de notre organisation sont tous cadrés au sein de notre Système Unique de Gestion, déployé dans toutes nos entités en France comme à l’International, et contribuent au dispositif anti-corruption.

Un dispositif d’alerte

Pour remplir ses obligations légales en matière de lutte contre la corruption et les pratiques anti-concurrentielles, le Groupe SNEF a mis en place un dispositif d’alerte interne. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance exclusivement dans les domaines ci-dessous :

- lutte contre la corruption ;
- fraude et enrichissement personnel ;
- lutte contre les pratiques anti-concurrentielles.

Compliance Office

Le dispositif de contrôle du Groupe SNEF couvre l’ensemble de ses opérations, en France et à l’étranger.

Le Groupe dispose aujourd’hui de cinq Compliances Officers.

Un service d’audit interne en charge notamment de réaliser des investigations en cas d’alerte et / ou de détection de fraude vient compléter le dispositif.

Sensibilisation des parties prenantes

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l’Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption, à travers les réunions d’encadrements, assemblées plénières, et formations spécifiques sur les populations les plus exposées.

Nos Clients, Fournisseurs et autres parties prenantes de l'Entreprise connaissent nos engagements en matière de lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêts à travers tous les éléments qui rappellent notre politique, notamment :

- notre site internet ;
- nos rapports annuels et financiers ;
- le Code de Conduite Fournisseurs et Sous-traitants, communiqué et signé par tous les nouveaux fournisseurs et sous-traitants depuis le 2^{ème} trimestre 2018 ;
- les CGA/CGV comprenant une clause faisant référence à notre Code de Conduite ainsi qu'un engagement dans la lutte contre la corruption ;
- les contrats cadres comprenant une clause d'audit ainsi qu'une clause faisant référence à notre code de conduite.

Lutte contre l'évasion fiscale

Par son implantation géographique et la nature de ses activités et affaires qui sont réalisées localement, le risque d'évasion fiscale est limité pour le Groupe SNEF. D'autre part, la Direction Générale de Groupe SNEF s'est toujours engagée à ce que ses activités, que ce soit en France ou à l'étranger, soient exécutées en conformité avec les lois en vigueur.

A cet effet, le groupe SNEF :

- dispose d'une politique de prix de transfert ;
- dispose de fiscalistes dans chaque zone géographique, en collaboration avec des conseils locaux ;
- réalise des analyses fiscales sur les projets les plus importants ;
- n'est pas établi dans les pays dits « ETNC » (Etats ou Territoires Non-Coopératifs), visés par l'arrêté n°1936-918 du 7 janvier 2020 des ministères de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics ;
- réalise un Country-by-Country Reporting, établi par la direction fiscalité du groupe SNEF en conformité avec les exigences réglementaires.

vi. Droits de l'Homme

Depuis sa création en 1905, le Groupe SNEF se développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Le Groupe publie chaque année son engagement dans les valeurs fondamentales relatives aux droits de l'homme, droit du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption au niveau Global Compact Active, sur le site du Global Compact des Nations Unies. Le Groupe est à jour jusqu'au 09 avril 2021.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler.

Ainsi à l'étranger, le Groupe s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

4. Volet Environnement

Groupe SNEF n'a pas d'activités directement polluante, en dehors de l'usage des engins motorisés d'une part, et des matériels intégrés d'autre part.

L'enjeu est donc double :

- réduire les émissions de CO2 du parc de véhicules et d'engins mobiles ;
- prescrire des matériels dont l'empreinte carbone est limitée.

Nos actions visent la maîtrise de nos consommations de matière premières, la bonne gestion de nos déchets en particulier les déchets D3E¹ et l'optimisation des consommations énergétiques.

En outre, par notre présence aux côtés de nos grands clients, nous avons un devoir de conseil et d'accompagnement. Ainsi, nous les accompagnons dans des démarches éco-responsables. Nous développons une palette de plus en plus large de services : efficacité énergétique, limitation des nuisances lumineuses, installations photovoltaïques, ...

i. Objectifs permanents et plans d'action

Notre objectif est de produire et d'assurer nos services de manière durable. Nos plans d'actions reposent sur la bonne maîtrise des aspects environnementaux de nos chantiers et sur une politique globale de réduction de nos impacts.

Sur nos chantiers, nous analysons et maîtrisons les nuisances de nos activités (bruit, nuisances liées à l'utilisation de véhicules ou d'engins, nuisances visuelles, la bonne utilisation des matières premières, ...). En phase avec les notions d'économie circulaire, nos efforts visent à éliminer le gaspillage et une attention toute particulière est apportée au tri et à la valorisation des déchets DEEE³. Nous disposons pour cela de conventions avec des éco-organismes.

Conscient des enjeux concernant le changement climatique, depuis 2018, le Groupe tient à jour son bilan d'émissions de gaz à effet de serre, avec le choix volontariste d'intégrer les émissions du scope 3, en plus des émissions des scopes 1 et 2.

Pour les scopes 1² et 2³, le plan d'actions s'articule autour de plusieurs thèmes : l'optimisation des déplacements, le renouvellement du parc de véhicules, l'achat de véhicules électriques, l'optimisation énergétique de nos bâtiments, la sensibilisation à la bonne gestion des déchets, etc...

Le plan d'actions du scope 3⁴ vise, quant à lui, à maîtriser les émissions des deux principaux postes, la prescription et achats de matériels à moindre empreinte environnementale et la réduction des émissions de CO2 des véhicules et engins.

ii. Indicateurs environnementaux

Les indicateurs clés de notre performance environnementale sont les ratios :

- o « tonne de CO2 » ; et
- o « gramme de CO2 / par euro de chiffre d'affaires ».

¹ D3E ou DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

² Scope 1 : émissions directement liées à notre activité

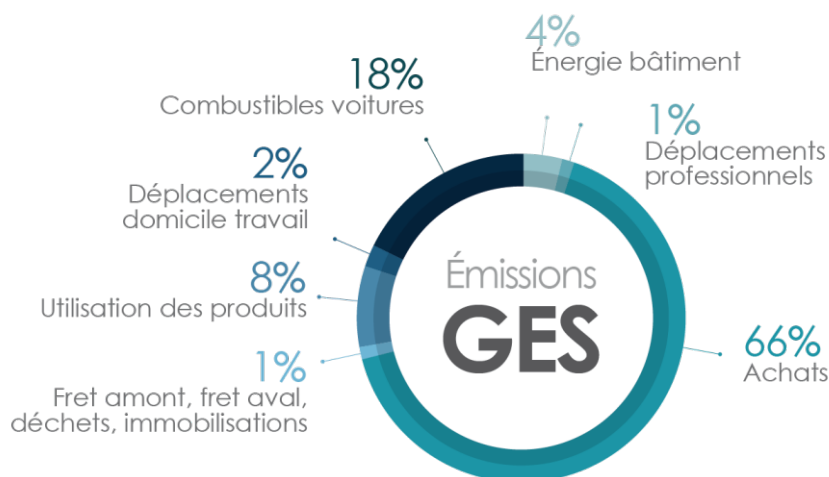
³ Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques

⁴ Scope 3 : autres émissions indirectes, liées à la vie du produit par exemple.

Ces indicateurs sont en amélioration. Nos plans d'actions visent à diminuer nos impacts énergétiques relatifs de 10% à 5 ans (année de référence 2018).

La répartition des différentes émissions (périmètre France hors filiales) est détaillée ci-dessous :

Répartition des émissions de gaz à effet de serre 2019



Emission de gaz à effet de serre¹

	Unité	2017	2018	2019
Scope 1 et 2	Tonne de CO2 e	20 100	22 500	23 500
	g CO2 e / € chiffre d'affaires	19	18	16
Scope 3	Tonne de CO2 e	70 200	66 000	82 600
	g CO2 e / € chiffre d'affaires	64	53	55

iii. Nos certifications

Le Système de Management de l'Environnement Groupe SNEF se développe en deux volets :

- un premier volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences réglementaires et aux exigences du Groupe, applicables à toutes les entités ;
- un second volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : V2015. A ce jour, les entités brésiliennes, roumaines et Snef Power Services et Ekium en France sont certifiées selon la norme ISO 14001 : 2015.

Exclusions

Parmi les informations demandées dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, les thématiques suivantes ont été exclues, compte tenu de leur faible pertinence en regard de nos activités :

- gaspillage alimentaire ;
- respect du bien-être animal ; et
- lutte contre la précarité alimentaire ;
- l'alimentation responsable, équitable et durable.

¹ L'évolution des données 2017 et 2018 provient de la mise à jour des facteurs de conversion pour le gaz naturel et pour les déchets.



Le Groupe SNEF entreprend avec un esprit d'amélioration continue, pour développer de façon durable son activité et satisfaire aux exigences de ses clients et de ses partenaires.

Cet engagement qui anime depuis plus de 115 ans le Groupe SNEF dans une démarche de progrès se traduit par une surveillance continue du contexte, des risques et des opportunités, pour répondre aux défis humains, environnementaux, réglementaires, normatifs, technologiques et économiques.

La vision QSSE et Développement Durable du Groupe SNEF est tournée vers la performance opérationnelle. Elle repose sur trois piliers, les entités du Groupe SNEF s'engageant ainsi à :

Promouvoir l'amélioration continue, fondement de tout système de management pour une entreprise rentable et durable,

Identifier leurs objectifs opérationnels, tout en contribuant aux objectifs du Groupe,

Faire connaître leurs objectifs, pour responsabiliser chacun des acteurs et mesurer l'efficacité de leurs actions.

Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

Pour la Santé et la Sécurité de ses équipes, le Groupe SNEF retient comme objectif « zéro accident » et considère la santé et la sécurité des personnes comme des enjeux essentiels. Le Groupe SNEF s'engage à respecter la réglementation et à maîtriser les risques dans une démarche globale de prévention.

Pour la Qualité de ses produits et de ses services, le Groupe SNEF a comme objectif opérationnel l'atteinte du « zéro réserve », la satisfaction de ses clients et la systématisation du retour d'expérience. La maîtrise du risque passe par la bonne gestion des compétences, la pertinence de ses processus et la surveillance de ses prestataires externes.

Pour la protection de l'Environnement, le Groupe SNEF s'engage à prévenir les pollutions et à réduire les impacts les plus significatifs de ses activités. Le conseil et l'accompagnement de ses clients face aux enjeux d'efficacité énergétique font partie des engagements du Groupe.

Pour le Développement Durable, le Groupe SNEF s'engage à concilier la logique économique avec le respect de la personne et la préservation de l'environnement. Ces valeurs, Ethique des affaires, Lutte contre la corruption, Ecoute des parties prenantes sont affirmées dans le Code de Conduite du Groupe.

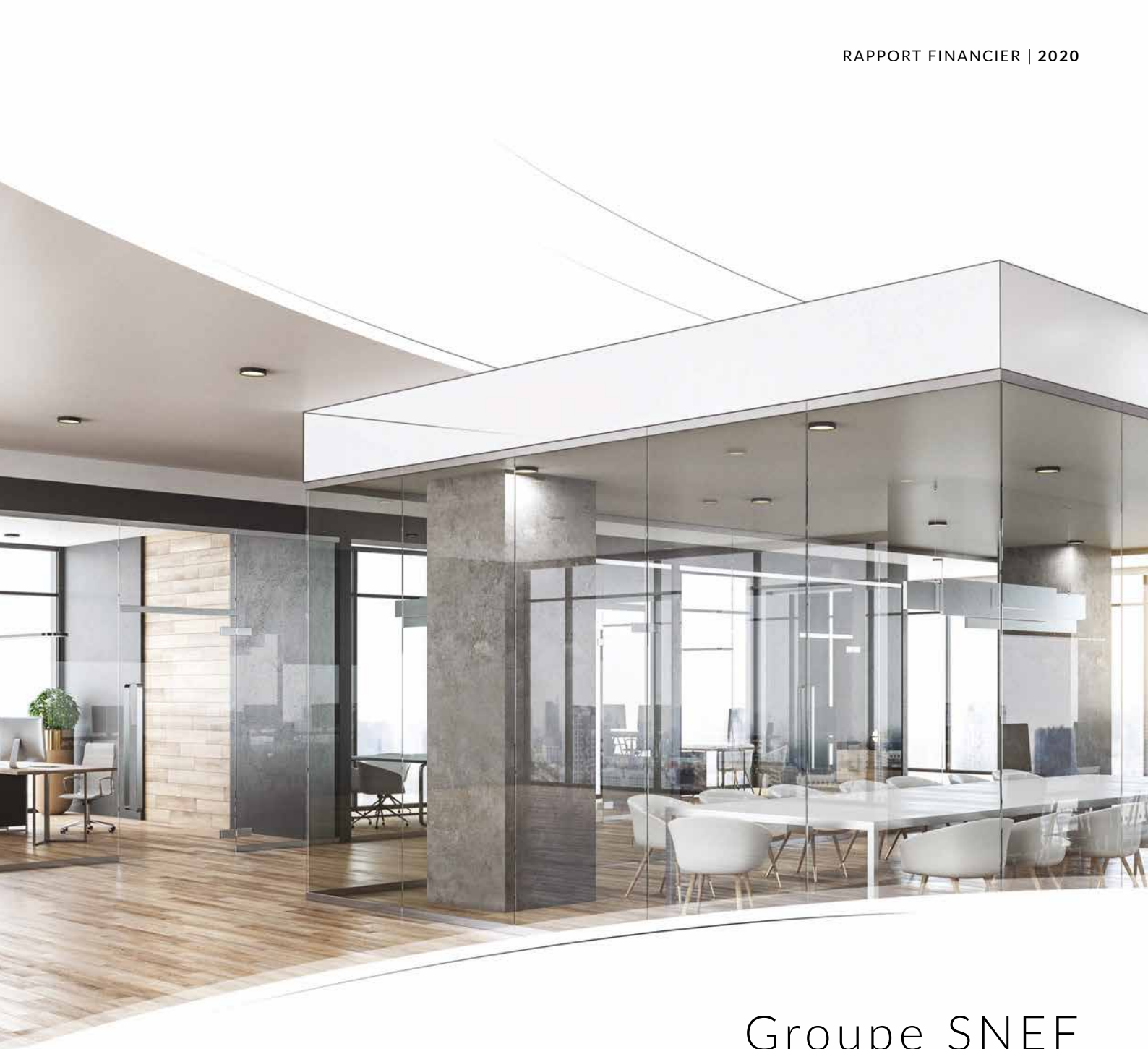
La Direction Générale demande à chaque collaborateur de respecter au quotidien ces engagements.

Janvier 2021.


Stéphane Corteel
Directeur Général



Politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable
by SNEF



Groupe SNEF
États Financiers
consolidés annuels

31 décembre 2020

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2020

€000		31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Chiffre d'affaires	Note 3.1.1	1 330 520	1 486 199
Achats consommés		(311 197)	(354 647)
Charges de personnel	Note 4	(527 352)	(539 651)
Charges externes		(412 613)	(478 303)
Impôts et taxes		(20 375)	(18 560)
Dotations nettes aux amortissements		(32 367)	(29 764)
Dotations nettes aux provisions		(14 400)	(12 135)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	Note 3.1.2	220	359
Résultat des sociétés mises en équivalence		(14)	(16)
Résultat opérationnel courant		12 421	53 483
EBITDA		59 188	95 381
Dépréciation du goodwill		-	(9 964)
Résultat opérationnel		12 421	43 519
Produits financiers		511	393
Charges financières		(9 914)	(8 529)
Résultat financier net	Note 6.2	(9 403)	(8 136)
Impôts sur le résultat	Note 9.2	(9 714)	(22 550)
<i>dont CVAE</i>		(8 349)	(8 831)
<i>dont Impôt différé</i>		2 504	(3 225)
<i>dont Impôt Social</i>		(3 868)	(10 495)
Résultat net		(6 696)	12 833
Résultat attribuable aux			
- actionnaires de la société mère		(6 238)	12 137
- participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		(458)	696
Résultat par action (en euros)	Note 9.3	(5,11)	9,92

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2020

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Résultat net	(6 696)	12 833
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(458)	696
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(6 238)	12 137
Variation des écarts de conversion (IAS 21)	(9 234)	(841)
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)	2 604	63
Impôts différés	1 413	(10)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(5 217)	(788)
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	(197)	(4 204)
Impôts différés	74	1 266
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	(123)	(2 938)
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	(5 340)	(3 727)
Résultat Global attribuable aux actionnaires de la société mère	(11 577)	8 411

BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2020

€000		31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Goodwill	Note 5.1	142 547	96 201
Droit d'Utilisation IFRS16	Note 5.3	64 571	60 763
Autres immobilisations incorporelles	Note 5.2	11 709	10 596
Immobilisations corporelles	Note 5.3	75 583	69 746
Participations mises en équivalence		(79)	(92)
Autres actifs financiers non courants	Note 6.1.1	6 047	7 358
Actifs d'impôts différés	Note 9.2	10 481	8 666
Total des Actifs non courants		310 857	253 239
Stocks	Note 3.2.1	15 584	9 920
Créances clients et autres créances	Note 3.2.2	701 011	638 836
Instruments financiers dérivés	Note 6.1.3	320	90
Actifs d'impôt exigibles		9 613	3 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 6.1.2	162 710	169 659
Total des Actifs courants		889 238	822 083
TOTAL DE L'ACTIF		1 200 096	1 075 322
Capital social		42 066	10 000
Réserves		(17 596)	97 920
Gains (pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie		3 760	(383)
Ecart de conversion cumulés		(32 897)	(23 507)
Résultat net		(6 696)	12 833
Total des Capitaux Propres	Note 7.1	(11 363)	96 863
Dont part du Groupe		(14 474)	74 819
Dont participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minoritaires		3 111	22 045
Dettes financières non courantes	Note 6.1.4	250 535	153 389
Dettes locatives IFRS16 non courantes	Note 6.1.4	51 516	46 422
Autres dettes non courantes	Note 3.2.3	4 213	5 581
Avantages au personnel	Note 4	45 921	40 534
Passifs d'impôts différés	Note 9.2	6 755	10 956
Total des Passifs non courants		358 941	256 881
Dettes financières courantes	Note 6.1.4	56 157	26 211
Concours bancaires	Note 6.1.2	45 173	4 740
Dettes locatives IFRS16 courantes	Note 6.1.4	13 079	13 762
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 3.2.3	684 717	629 383
Provisions courantes	Note 8.1	51 369	44 589
Instruments financiers dérivés	Note 6.1.3	345	473
Passifs d'impôt exigibles		1 678	2 420
Total des Passifs courants		852 518	721 578
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 200 096	1 075 322

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020

€000 à l'exception du nombre d'actions	Nombre d'actions net des actions d'autocontrôle (1)	Capital	Primes et Réserves	Gains (pertes) sur des couv. de flux de trésorerie	Résultat net	Écarts de conversion	Capitaux propres du Groupe
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 226 343	10 000	75 679	(402)	18 204	(20 556)	82 926
et participations ne donnant pas le contrôle			20 571	(39)	2 519	(2 016)	21 034
Total au 31 décembre 2018		10 000	96 250	(441)	20 723	(22 572)	103 960
Résultat net de l'exercice- part du Groupe					12 137		12 137
Autres éléments du résultat global			(2 938)	53		(841)	(3 727)
Résultat Global			(2 938)	53	12 137	(841)	8 411
Affectation du résultat de l'exercice précédent			18 204		(18 204)		-
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	(6 404)		(2 419)				(2 419)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3			(1 231)				(1 231)
Dividendes versés			(10 061)				(10 061)
Divers			(2 808)				(2 808)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 219 939	10 000	74 426	(349)	12 137	(21 397)	74 819
et participations ne donnant pas le contrôle			23 494	(34)	696	(2 110)	22 045
Total au 31 décembre 2019		10 000	97 920	(383)	12 833	(23 507)	96 863
Résultat net de l'exercice- part du Groupe					(6 238)		(6 238)
Autres éléments du résultat global			(123)	4 017		(9 234)	(5 340)
Résultat Global			(123)	4 017	(6 238)	(9 234)	(11 577)
Affectation du résultat de l'exercice précédent			12 137		(12 137)		-
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	(63 280)		(29 128)				(29 128)
Impact de la réorganisation interne GROUPE SNEF (2)		32 066	(78 168)				(46 102)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3			8 414			(1 616)	6 798
Dividendes versés			(10 014)				(10 014)
Divers			730				730
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 156 659	42 066	(21 725)	3 668	(6 238)	(32 245)	(14 474)
et participations ne donnant pas le contrôle			4 129	92	(458)	(651)	3 111
Total au 31 décembre 2020		42 066	(17 596)	3 760	(6 696)	(32 897)	(11 363)

(1) Le nombre d'actions correspond au nombre d'actions GROUPE SNEF au 31 décembre 2020, net des actions d'autocontrôle SNEF SA sur les périodes présentées. Pour les périodes antérieures à l'opération, le ratio de 1 action SNEF SA pour 1 action GROUPE SNEF a été utilisé, conformément au traité d'apport.

(2) Les apports et acquisitions de 98.2% des titres de SNEF SA dans GROUPE SNEF, nouvelle société créée pour devenir la holding animatrice du Groupe répondent aux critères de transactions sous contrôle commun et sont donc exclus du champ d'application de la norme IFRS 3R – Regroupement d'entreprises. En conséquence, les transactions ont été comptabilisées sur la base des valeurs nettes comptables apportées par SNEF SA. La différence entre le coût des transactions et la valeur comptable des actifs et passifs de l'activité préexistante a été comptabilisée en capitaux propres.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Résultat net	(6 696)	12 833
Part des résultats des sociétés mises en équivalence	14	16
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :</i>		
Dotation nette aux amortissements et provisions	27 228	29 120
Dotation nette aux amortissements IFRS16	15 077	13 274
Résultat des réalisations d'actifs	283	746
Impôts différés	(3 007)	3 222
Variation des crédits à court terme	162	484
Autres	68	280
Capacité d'autofinancement	33 129	59 975
<i>Variation nette du besoin en fonds de roulement :</i>		
Variation de stocks	(4 474)	(2 651)
Variation des créances d'exploitation	(29 083)	(46 480)
Variation des dettes d'exploitation	46 782	79 499
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	13 224	30 369
Flux net de trésorerie générés par l'activité	46 353	90 344
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 994)	(3 431)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 310)	(21 325)
Produits de cession d'actifs	528	1 374
Acquisition d'actifs financiers	(1 096)	(2 783)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(14 118)	(2 225)
Produits de cession d'actifs financiers	942	(792)
Acquisition titres SNEF SA	(61 500)	-
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	(76 299)	4 635
	Note 11.1	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(176 846)	(24 547)
Augmentation (réduction) de capital ou apports	(37)	-
Dividendes versés	(10 124)	(10 022)
Rachat d'actions propres	(13 584)	(2 642)
Encaissements provenant d'emprunts et financements	156 551	744
Remboursements d'emprunts et financements	(30 338)	(21 131)
Variation de la dette locative IFRS 16 (*)	(15 425)	(11 787)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	87 042	(44 836)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	(3 931)	(347)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	(43 451)	20 958
Trésorerie nette en début d'exercice	164 920	144 309
Trésorerie nette en fin d'exercice	117 538	164 920
Valeurs mobilières de placement	5 066	-
Disponibilités	157 644	169 659
Concours bancaires	(45 173)	(4 740)
Trésorerie nette en fin d'exercice	117 538	164 920
	Note 6.1.2	

(*) Les investissements IFRS 16 présentés en Acquisitions d'immobilisations corporelles dans les états financiers consolidés de 2019 pour 13.72 m€ ont été reclassés sur la ligne variation de la dette locative IFRS 16 en opérations de financement.

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	3
BILAN CONSOLIDÉ.....	4
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
Informations relatives à l'entreprise	9
1 Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	9
1.1 Principes comptables.....	9
1.1.1 Déclaration de conformité.....	9
1.1.2 Normes et interprétations applicables.....	9
1.1.3 Hypothèses clés et appréciations.....	10
1.2 Principes de consolidation	11
2 Evénements significatifs de la période	13
2.1 Variations de périmètre	13
2.2 Crise sanitaire Covid-19	15
2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables	15
3 Information opérationnelle	16
3.1 Détail du résultat opérationnel	16
3.1.1 Chiffre d'affaires	16
3.1.2 Autres produits et charges opérationnels.....	17
3.2 Détail de la variation du BFR	17
3.2.1 Stocks.....	17
3.2.2 Créances Clients et autres créances.....	18
3.2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes	19
4 Effectifs, charges et avantages de personnel.....	20
5 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	22
5.1 Goodwill.....	22
5.2 Autres immobilisations incorporelles.....	23
5.3 Immobilisations corporelles.....	24
5.4 Perte de valeur sur actifs immobilisés.....	27
6 Information financière	28
6.1 Actifs et passifs financiers.....	28
6.1.1 Actifs financiers	28
6.1.2 Trésorerie	30
6.1.3 Instruments financiers	31

6.1.4	Passifs financiers	34
6.2	Produits et charges financières.....	35
6.3	Gestion du risque financier.....	36
7	Capitaux propres	39
7.1	Evolution des capitaux propres	39
7.2	Gestion du risque de capital.....	40
8	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels – Garanties	40
8.1	Provisions pour risques et charges	40
8.2	Engagements donnés et reçus.....	41
9	Impôts et résultat net	42
9.1	Impôt sur le résultat.....	42
9.2	Impôts courants et impôts différés	42
9.3	Résultat net.....	45
10	Evènements postérieurs à la clôture	45
11	Périmètre de consolidation	45
11.1	Evolution du périmètre de consolidation	45
11.2	Liste des sociétés consolidées.....	47

Informations relatives à l'entreprise

GROUPE SNEF est une société anonyme enregistrée en France au registre du commerce et des sociétés de Marseille, dont le siège social est 87 avenue des Ayalades 13015 Marseille.

GROUPE SNEF est le premier Groupe français indépendant du secteur du Génie Electrique. Le Groupe intervient à toutes les étapes d'un projet, des études de faisabilité à la mise en service, notamment dans les métiers de l'électricité, des réseaux d'énergie et d'éclairage public, des télécommunications, des automatismes et du génie climatique.

1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Principes comptables

1.1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de GROUPE SNEF et de toutes ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que les informations comparatives 2019 ont été préparés en appliquant les normes et les interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 juin 2021 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.1.2 Normes et interprétations applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2020

Les normes et interprétations obligatoires suivantes s'appliquent pour la première fois au 1^{er} janvier 2020. Elles sont sans impacts significatifs sur les comptes consolidés du Groupe.

- Amendements à IFRS 3 « Définition d'un « business » (précisions apportées à la définition) » publié le 22 octobre 2018 qui s'applique de manière prospective aux regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1er janvier 2020 ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Modification de la définition du terme « significatif » ;
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « réforme des taux de référence » Phase 1. Ces amendements permettent de ne pas tenir compte des effets de la réforme des taux jusqu'à ce que la transition vers les nouveaux indices soit effective ;
- Amendement à IFRS 16 « Covid-19 – Aménagement de loyers », entré en vigueur le 12 octobre 2020 : Cet amendement dispense les locataires, sous certaines conditions, d'apprécier si un aménagement de loyer octroyé par un bailleur en conséquence directe de la pandémie de Covid 19 constitue ou pas une modification de contrat.
- Interprétation de l'IFRS IC relative à l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location. Cette interprétation de novembre 2019, réévalue la durée exécutoire de ses contrats de location résiliables sans versement de pénalités, soit par le preneur soit par le bailleur, afin de prendre en compte la notion de "pénalité économique".

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB non encore applicables au 31 décembre 2020

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2020 :

- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et à IFRS 16 Réforme des taux de référence - Phase 2 : L'amendement offre des expédients pratiques pour la comptabilisation des modifications de contrats qui seront rendues nécessaires par la réforme des taux de référence et leurs effets sur les relations de couverture. Les modifications seront applicables sur les exercices commençant après le 1er janvier 2021 ;
- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service » ;
- Amendement à IAS 37 "Contrats onéreux - Coûts d'exécution d'un contrat"
- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises – Mise à jour d'une référence au cadre conceptuel » ;
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020.

Le Groupe réalise actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes, Hormis le premier point mentionné ci-dessus, elles entreront en vigueur au plus tôt au 1^{er} janvier 2022, et sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne.

1.1.3 Hypothèses clés et appréciations

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- Chiffre d'affaires (avancement et marges des contrats en cours) (Cf Note 3.1.1) ;
- Provision pour avantages au personnel (Cf Note 4) ;
- Provisions courantes (Cf Note 8.1) ;
- Reconnaissance d'actifs d'impôts différés (Cf Note 9.2) ;
- Tests de perte de valeur sur goodwill et autres actifs immobilisés (Cf Note 5.4) ;
- Contrats de location (hypothèses et options pouvant avoir une incidence sur la durée de location – Cf Note 5.3).

1.2 Principes de consolidation

Principe de préparation des états financiers

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » définit la notion de contrôle et les procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

La norme IFRS 11 « Partenariats » définit la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (coentrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

- une activité conjointe (joint-operation) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Cela concerne la participation du Groupe dans la société SNEF Nigeria.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres.

Transactions éliminées

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes sont totalement éliminés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de la plupart de ses filiales est l'Euro (€). Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

États financiers des activités à l'Étranger

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'Étranger est reprise en note 11.2. À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de la société au taux de change en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré pour l'année, ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de

transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et classés en capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger doit être reclassé dans le compte de résultat.

2 Événements significatifs de la période

2.1 Variations de périmètre

Le Groupe renforce son offre dans les domaines d'études, de conception, de l'énergie, de la maintenance industrielle et des solutions applicatives innovantes.

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2020 sont les suivantes :

- Création de la société GROUPE SNEF

La société GROUPE SNEF a été immatriculée en décembre 2020.

GROUPE SNEF est une société anonyme à conseil d'administration constituée avec un capital social initial de 37 290€, divisé en 1 130 actions d'une valeur nominale de 33€.

GROUPE SNEF est la holding animatrice du Groupe SNEF, qui a pour vocation d'animer l'ensemble de ses filiales et de regrouper en son sein l'ensemble des fonctions de stratégie, communication, gestion des risques & audit, ressources humaines & université, secrétariat général, finance & trésorerie et informatique du Groupe SNEF.

GROUPE SNEF détient 98.27% de la société SNEF SA après les différentes opérations d'apport et de cession de titres SNEF SA qui ont eu lieu en décembre 2020. En contrepartie de ces apports, le capital initial a été augmenté et s'établit à 42 065 628€ au 31 décembre 2020.

Cette opération a été analysée par le Groupe comme une réorganisation interne, répondant aux critères de transactions sous contrôle commun et donc exclue du champ d'application de la norme IFRS 3R – Regroupement d'entreprises. La transaction a donc été comptabilisée sur la base des valeurs nettes comptables apportées par SNEF SA, sans reconnaissance d'un goodwill. La différence entre le coût de la transaction et la valeur comptable des actifs et passifs de l'activité préexistante a été comptabilisée en capitaux propres.

Par application de la norme IAS 8 §13, Le Groupe a opté pour la détermination des valeurs comptables à la date d'ouverture de la première période présentée, soit le 1er janvier 2019, même si la transaction est intervenue en cours d'année 2020.

Cette option entraîne la présomption que GROUPE SNEF est la continuité de SNEF SA en tant qu'activité préexistante et reflète donc l'absence de changement de la substance économique du Groupe.

Cela permet aussi d'assurer une continuité des états financiers consolidés sur l'ensemble des périodes présentées.

- Acquisitions des sociétés suivantes :
 - Acquisition de Steam Power Delta, rebaptisée Snef Power Services, et sa filiale Protéa, spécialisées dans les auxiliaires électriques le 28 février 2020 ;
 - Acquisition de la société Clid Services, et de ses filiales Clid Systèmes et Clid Maroc, spécialisées dans la conception/réalisation de cabines de peinture, et en procédés d'application de fluides et poudres, le 30 avril 2020 ;
 - Acquisition de la société Comoserv en novembre 2020, spécialisée dans la maintenance mécanique industrielle en Roumanie ;
 - Acquisition de la société ETME en septembre 2020, spécialisée dans la maintenance et le transport en support à l'industrie pétrochimique, qui a ensuite été fusionnée dans TMTI le 1^{er} décembre 2020.

- Rachat de minoritaires dans les sociétés suivantes :
 - Rachat d'intérêts minoritaires de la société ISO Ingénierie portant le pourcentage de détention de 60% à 98.10% ;
 - Rachat d'intérêts minoritaires de la société Tribord, actionnaire d'Ekium Group, portant le pourcentage de détention de 84.53% à 98.10% ;
 - Rachat d'intérêts minoritaires de la société Fouré Lagadec portant le pourcentage de détention de 81.96% à 99.01% ;
 - Rachat d'intérêts minoritaires de la société Mios Lab portant le pourcentage de détention de 70.02% à 98.10% ;

- Filialisation et fusions :
 - Apport partiel d'actif relatif aux activités Télécom de SNEF réalisé au 1^{er} avril 2020 à la société nouvellement créée Snef Télécom avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020 ;
 - Apport partiel d'actif relatif aux activités Nucléaire de SNEF réalisé au 1^{er} novembre 2020 à la société Snef Power Services ;

En vue de simplifier l'organigramme du Groupe :

 - Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés FL Atlantique, FL Charentes Maritimes, FL Flandres, FL Rhône Alpes et FL SARL et Fusion simplifiée de FL Méditerranée dans Etablissement Fouré Lagadec & Cie courant année 2020.
 - Fusion simplifiée des sociétés Ateim, DI Ingénierie et CF Ingénierie dans Ekium SAS courant 2020.

Ces opérations de réorganisations internes sont sans impact sur les comptes consolidés du Groupe.

2.2 Crise sanitaire Covid-19

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020.

La priorité du Groupe a été de tout mettre en œuvre pour préserver la santé de ses collaborateurs, répondre aux besoins de ses clients et assurer une continuité de ses opérations.

La pandémie a néanmoins fortement impacté l'activité opérationnelle du Groupe, se traduisant par un recul du chiffre d'affaires de l'exercice, ainsi qu'une dégradation du résultat opérationnel.

Dans ce contexte, le Groupe a maintenu son activité à chaque fois que cela a été possible, et mis en place les dispositifs d'activité partielle lorsque cela a été nécessaire. Dans ce dernier cas, le Groupe a eu recours aux mesures Gouvernementales permettant de limiter les impacts.

L'ampleur et la durée de la pandémie n'étant pas connues à la date d'établissement de ce document, l'activité opérationnelle continue à être impactée dans une moindre mesure sur l'exercice 2021, et il n'est pas possible à ce stade d'évaluer avec précision les impacts pour le Groupe.

Afin de tenir compte de ces incertitudes, les procédures suivantes ont notamment été mises en place :

- Le Groupe a négocié la non-application du covenant bancaire auprès des établissements de crédits. Le classement en courant / non courant de la dette au bilan est réalisé dans une hypothèse de respect des covenants.

Afin de couvrir tout risque potentiel de liquidité, le Groupe a tiré l'intégralité du crédit revolving disponible. La liquidité ainsi obtenue n'a pas été utilisée, et le Groupe n'a pas eu besoin de faire appel au prêt garanti par l'Etat.

- Le risque de défaillance des clients du Groupe a été évalué. L'analyse réalisée n'a pas conduit à constater de dépréciation des actifs.
- Des tests de valeurs ont été réalisés pour l'ensemble des UGT (Unités génératrices de Trésorerie) en utilisant des données mises à jour des impacts de la crise sanitaire sur les activités futures du Groupe et incluant des mesures de prudence, que ce soit sur les plans d'affaires retenus, ou sur les hypothèses de calculs (notamment taux WACC utilisés et taux de croissance long terme).

Ces tests n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation des actifs des différentes UGT, y compris les goodwill.

2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables

Néant.

3 Information opérationnelle

3.1 Détail du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'événements ou de décisions ponctuels ou inhabituels, y compris les événements non récurrents sur lesquels le Groupe n'a aucune maîtrise.

3.1.1 Chiffre d'affaires

Méthode comptable

Le Groupe applique la norme IFRS 15 pour la reconnaissance du produit des activités ordinaires tiré des contrats avec des clients (« produits des activités ordinaires »). Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement pour chaque obligation de prestation remplie. La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation ;
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date.

La créance partielle sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes émis est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste clients et comptes rattachés. Les contrats pour lesquels les acomptes émis excèdent la créance partielle sur travaux non facturés sont maintenus pour le solde au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à la fin du contrat.

La perte anticipée sur les contrats déficitaires est constatée au compte de résultat dès qu'elle est identifiée.

À la clôture des comptes, le Groupe procède à un certain nombre d'estimations pour déterminer le niveau de ses encours. Les deux principaux éléments ayant un impact significatif sur la valorisation des encours sont le pourcentage d'avancement des travaux et l'estimation du taux de marge attendu à la fin des contrats. La Direction suit sur une base régulière l'évolution de ses marges sur contrats.

Ventilation du chiffre d'affaires par région géographique

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
France	1 133 978	1 260 100
Étranger	196 542	226 099
Chiffre d'affaires	1 330 520	1 486 199

3.1.2 Autres produits et charges opérationnels

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Plus values (moins values) sur cession d'immobilisations	241	620
Produits (charges) de change opérationnels, nets	(20)	312
Autres produits (charges)	(1)	(573)
Autres produits nets (charges nettes) opérationnels	220	359

3.2 Détail de la variation du BFR

3.2.1 Stocks

Méthode comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations de stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière par la société de la valeur nette de réalisation des actifs.

Détail des stocks

€ 000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Matières premières	10 747	7 447
Marchandises	5 519	2 803
Stocks bruts	16 267	10 250
Dépréciation des stocks	(683)	(330)
Stocks nets	15 584	9 920

3.2.2 Créances Clients et autres créances

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales. Le Groupe dispose de contrats d'affacturage (Cf note 6.3).

S'agissant des dépréciations des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dûs selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

Détail des créances clients et autres créances

€ 000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Créances clients	343 769	331 633
Factures à établir	300 186	251 832
Créances fiscales et sociales	42 383	35 595
Autres avoirs à recevoir	5 716	6 542
Créances de compte courant sur entreprises liées	17 270	12 966
Avances et acomptes versés	3 148	5 281
Charges constatées d'avance	2 645	2 053
Créances sur affacturage dont retenues de garantie	6 731	8 968
Créances sur cessions d'immobilisations	227	406
Divers	6 174	8 720
Créances clients et autres créances	728 248	663 995
Dépréciation	(27 237)	(25 159)
Créances clients et autres créances nettes	701 011	638 836

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

€ 000	Dépréciation
Au 31 décembre 2019	(25 159)
Dotation nette de l'année	(267)
Ecart de change	497
Mouvements de périmètre	(2 307)
Au 31 décembre 2020	(27 237)

3.2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

€ 000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Fournisseurs	191 394	224 976
Fournisseurs d'immobilisations	15 686	19 038
Avances et acomptes reçus	5 826	7 862
Dettes fiscales et sociales	212 501	197 705
Dettes en compte courant sur entreprises associées	1 428	1 209
Produits constatés d'avance	252 720	178 780
Divers	9 375	5 395
Dettes fournisseurs et autres dettes	688 930	634 964
<i>Dont fournisseurs et autres dettes courantes</i>	<i>684 717</i>	<i>629 383</i>
<i>Dont autres dettes non courantes</i>	<i>4 213</i>	<i>5 581</i>

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

Les produits constatés d'avance représentent le montant des contrats pour lesquels les factures émises excèdent la créance partielle sur travaux non facturés. Ce poste ne porte pas intérêt.

Les autres postes créditeurs ne portent pas intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze mois.

4 Effectifs, charges et avantages de personnel

Méthode comptable

Retraite et engagements assimilés

Le Groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par les conventions collectives des Travaux Publics, de la Métallurgie, du Bâtiment et Syntec.

La méthode actuarielle retenue pour l'estimation des engagements afférents aux régimes d'Indemnités de Fin de Carrière est la méthode des unités de crédit projetées. Appliquée séparément à chaque salarié, cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

La provision figurant au bilan est évaluée selon des hypothèses qui portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'ancienneté à la date du calcul ;
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2020 est de 2% par an (identique au 31 décembre 2019) ;
- Les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales de 43% (taux identique au 31 décembre 2019) ;
- Les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- Le taux d'actualisation : utilisation d'une courbe de taux Eikon « AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE 31/12/2020 » (utilisation d'une courbe de taux 'Eur Composite (AA) Bloomberg 2019-12-12(F667)' au 31 décembre 2019) ;
- La probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite. Conformément à l'avis de la CNCC, à partir de 2019 seules les démissions ont été prises en compte dans les hypothèses de sorties.
- Un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Les écarts actuariels sont reconnus dès leur survenance en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

Les engagements de retraites sont couverts à hauteur de 2.3m€ par des actifs externalisés, résultant d'un contrat passé par une entité précédemment acquise par le Groupe.

Le montant de la provision au bilan est comptabilisé net de cette couverture.

Le Groupe n'a pas souscrit d'engagements pour pensions ou compléments de retraite au cours de l'exercice.

Détail des charges de personnel et effectifs

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Charges salariales	(357 996)	(365 363)
Charges sociales	(169 356)	(174 287)
Charges de personnel	(527 352)	(539 651)

Effectifs	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Cadres et professions supérieures	3 418	2 975
Employés, techniciens et agents de maîtrise	5 380	5 184
Ouvriers	4 495	3 843
Total	13 293	12 002
dont France	9 407	9 009

Indemnités de départs en retraite

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Provisions début de période	40 534	33 999
Dotations nettes des prestations servies	1 464	1 180
Intérêts financiers	(202)	(375)
Mouvement de périmètre	4 333	337
Autres mouvements et reclassements	(207)	5 394
Provisions fin de période	45 921	40 534

5 Immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Goodwill

Méthode comptable

Le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou des regroupements d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Le goodwill négatif résultant d'une acquisition à des conditions favorables est comptabilisé immédiatement en résultat.

Variation des Goodwill

€000	Goodwill
Au 31 décembre 2018	96 949
Révision de Goodwill	9 683
Dépréciation du Goodwill (Brésil)	(9 964)
Ecart de conversion	(466)
Au 31 décembre 2019	96 201
Entrées en périmètre	47 045
Sorties de périmètre	48
Ecart de conversion	(748)
Au 31 décembre 2020	142 547

Au cours de l'exercice 2020, les goodwill provisoires suivants ont été comptabilisés :

- 44.1 millions d'euros sur l'UGT Nucléaire, résultat de l'acquisition des sociétés Steam Power Delta et Protéa ;
- 1.7 millions d'euros sur l'UGT Robotique, résultat de l'acquisition des sociétés Clid Services, Clid Systèmes et Clid Maroc ;
- 1.2 millions d'euros sur l'UGT Fouré Lagadec, résultat de l'acquisition de la société ETME.

Les goodwill relatifs à ces acquisitions seront définitifs dans les comptes au 31 décembre 2021.

Les tests de dépréciations réalisés conformément aux méthodes décrites dans la note 5.4 n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation.

Décomposition des goodwill par UGT

€000	31 déc. 2019	Acquisition	Sortie de périmètre	Ecart de conversion	31 déc. 2020
UGT Concept	32 600	-	-	(68)	32 532
UGT Fouré Lagadec	27 101	1 239	-	-	28 340
UGT Domestique	11 180	-	-	-	11 180
UGT Nucléaire	-	44 131	-	-	44 131
UGT Robotique	-	1 675	-	-	1 675
UGT Brésil	1 143	-	-	(333)	810
UGT Roumanie	19 762	-	48	(347)	19 464
UGT Cameroun	2 103	-	-	-	2 103
UGT Lab	2 313	-	-	-	2 313
Total Goodwil net	96 201	47 045	48	(748)	142 547

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par le Groupe en fonction de ses indicateurs de suivi interne, et de la manière dont il tire profit de l'activité.

5.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique dotations nettes aux amortissements.

Les profits ou les pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis sur une durée d'utilité de 5 ans.

Les dépenses de la phase de développement d'un projet généré en interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. Le Groupe inscrit à son actif les dépenses afférentes aux phases de développement en cours de son système d'information et de gestion (ERP). Les modules indépendants sont mis en service au rythme des mises en production effective. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée à 7 ans.

Détail des immobilisations incorporelles

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2018	33 027	(23 094)	9 933
Acquisitions	3 431	-	3 431
Cessions et mises au rebut	(66)	66	-
Dotations aux amortissements	-	(2 733)	(2 733)
Effet des variations de change	(66)	44	(22)
Effet des variations de périmètre	1	0	1
Autres, dont reclassements	176	(190)	(14)
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2019	36 503	(25 907)	10 596
Acquisitions	4 246	-	4 246
Cessions et mises au rebut	(1 151)	1 148	(3)
Dotations aux amortissements	-	(2 817)	(2 817)
Effet des variations de change	(710)	392	(318)
Effet des variations de périmètre	2 406	(2 402)	5
Autres, dont reclassements	(1)	1	-
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020	41 294	(29 585)	11 709

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des coûts de développement du système d'information et de gestion (ERP) et de logiciels.

5.3 Immobilisations corporelles

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Certaines immobilisations ont été réévaluées avant l'adoption des normes IFRS par le Groupe. Ces réévaluations ont été comptabilisées à la juste valeur des actifs concernés à la date d'enregistrement de ces ajustements.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

Constructions	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Autres immobilisations corporelles	Entre 6 et 10 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Le Groupe applique IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019, ainsi que les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ».

Un mode de comptabilisation unique est appliqué à tous les contrats de location pour lesquels il y a un transfert du contrôle du droit d'usage consistant à comptabiliser au démarrage du contrat :

- Une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée estimée du contrat de location ;
- Un actif relatif au droit d'utilisation de l'immobilisation louée, amorti sur la même durée que celle de la dette.

Ces éléments sont comptabilisés dans des lignes distinctes du bilan consolidé.

Le Groupe est en position de preneur de contrats de location principalement pour des biens immobiliers, et n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur.

Le Groupe applique les mesures de simplification permises par la norme en excluant les contrats de location de courte durée (durée de location inférieure à 12 mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues contractuellement), ainsi que les contrats portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur individuelle à neuf est de faible valeur. Les paiements relatifs à ces contrats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Les dettes de loyers ont été actualisées en utilisant des courbes de taux reflétant les taux marginaux d'endettement des preneurs en fonction des durées et des devises des contrats de locations sous-jacent.

Les durées de location sont définies contrat par contrat, et correspondent à la durée exécutoire raisonnablement certaine comprenant la durée ferme du contrat, et les éventuelles périodes de renouvellement prévues ou estimées.

Le droit d'utilisation, comptabilisé en contrepartie de la dette de loyers, est amorti linéairement sur la durée retenue pour le contrat de location.

Les loyers variables ou les prestations de services liées aux contrats de location ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'utilisation et de la dette de loyers. Ces éléments sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Terrains	6 333	(612)	5 721
Constructions	147 718	(60 879)	86 839
Installations techniques matériels et outillages	74 004	(63 056)	10 948
Autres immobilisations corporelles et en cours	118 252	(81 608)	36 645
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2020	346 308	(206 154)	140 154

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2018	229 395	(162 116)	67 280
Impacts ouverture IFRS16	57 002	-	57 002
Acquisitions	35 687	-	35 687
Cessions et mises au rebut	(7 093)	5 402	(1 691)
Mouvements de périmètre	(8 903)	8 359	(544)
Dotations aux amortissements	-	(27 039)	(27 039)
Effet des variations de change	(306)	130	(176)
Autres, dont reclassements	(61)	54	(7)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2019	305 721	(175 211)	130 510
Acquisitions	39 873	-	39 873
Cessions et mises au rebut	(4 394)	3 887	(507)
Mouvements de périmètre	5 008	(2 633)	2 375
Dotations aux amortissements	-	(30 481)	(30 481)
Effet des variations de change	(1 986)	1 115	(871)
Autres, dont reclassements	2 085	(2 831)	(746)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2020	346 308	(206 154)	140 154
dont Droit d'Utilisation IFRS16	113 386	(48 816)	64 571

5.4 Perte de valeur sur actifs immobilisés

Méthode comptable

Goodwill

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent aux entités juridiques ou aux regroupements d'entités qui génèrent des flux de trésorerie de manière indépendante.

Les goodwill acquis lors des regroupements d'entreprises sont ainsi alloués respectivement à chaque unité génératrice de trésorerie ou regroupement d'unités génératrices de trésorerie pour les besoins des tests de dépréciation effectués à la fin de chaque exercice.

La dépréciation est déterminée en évaluant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du regroupement d'unités génératrices de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté. Lorsque le montant recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à sa valeur comptable, la différence constatée ou perte de valeur est alors comptabilisée comme une dépréciation au bilan avec pour contrepartie une charge dans le compte de résultat. Les pertes de valeur éventuelles constatées sur le goodwill sont irréversibles.

Actifs non financiers amortissables

Les valeurs comptables des actifs non financiers amortissables sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs non financiers amortissables est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dotations nettes aux provisions.

Tests de valeur sur goodwill et dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur à minima lors de chaque clôture annuelle ou dès la survenance d'un indice de perte de valeur.

Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité à partir de l'actualisation, des flux prévisionnels opérationnels de trésorerie. Les projections de flux opérationnels de trésorerie sont déterminées, en règle générale, à partir des budgets et des plans d'affaires validés par la Direction, sur un horizon compris entre 3 et 5 ans. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les tests réalisés en 2020, incluant les mesures de prudence décrites au paragraphe 2. « Événements significatifs de la période » n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation.

En outre, une analyse de sensibilité a été réalisée pour chaque UGT en augmentant le taux d'actualisation de 1.00%, ou en diminuant le taux de croissance long terme de 1.00% ou en baissant le niveau de marge attendu dans le flux terminal de 1.00%. Cette analyse n'a pas conduit à mettre en évidence la nécessité de comptabiliser de perte de valeur.

6 Information financière

6.1 Actifs et passifs financiers

6.1.1 Actifs financiers

Méthode comptable actifs financiers

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. Cette norme remplace IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ».

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. IFRS 9 supprime les catégories « Détenus jusqu'à l'échéance », « Prêts et créances » et « Disponibles à la vente » que prévoyait IAS 39.

La norme IFRS 9 conserve pour une large part les préconisations de la norme IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers doit être déprécié.

IFRS 9 remplace le modèle des « pertes encourues » d'IAS 39 par celui des « pertes de crédit attendues ». Le nouveau modèle de dépréciation concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, les actifs sur contrats et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais pas les placements dans des instruments de capitaux propres.

Détail des autres actifs financiers non courants

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Titres de participation non consolidés	604	412
Dépôts et cautionnements	2 181	3 524
Prêts aux salariés	88	187
Prêts construction	3 174	3 235
Total des autres actifs financiers non courants	6 047	7 358

Les titres de participation non consolidés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres.

Les prêts aux salariés ne portent pas intérêt. Ils ont une échéance moyenne de 12 mois.

Les prêts construction ne portent pas d'intérêt et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement composés de dépôts de garantie sur des contrats de locations immobilières.

6.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ayant une échéance de moins de trois mois lors de leur entrée au bilan.

Le tableau des flux financiers présente les flux réels liés à l'activité des sociétés présentes dans le périmètre de fin d'exercice.

Les mouvements qui affectent le bilan mais qui ne sont pas considérés comme des flux (investissements sans financement, reclassements, effets des fusions et apports partiels d'actifs externes au Groupe, changements de méthodes comptables) sont présentés en annexe pour les plus significatifs.

Les effets sur la trésorerie des acquisitions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise ».

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net consolidé.

Les dépréciations d'actifs courants sont assimilées à des pertes potentielles. En conséquence, la variation de l'actif courant est présentée nette de dépréciation.

La trésorerie du tableau des flux financiers comprend la trésorerie ainsi que les équivalents de trésorerie moins les concours bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie (Cf Tableau des Flux de Trésorerie dans les états financiers).

Détail de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Disponibilités	162 710	169 659
Trésorerie et équivalents de trésorerie	162 710	169 659
Concours bancaires	(45 173)	(4 740)
Trésorerie nette en fin d'exercice	117 538	164 920

La valeur comptable des disponibilités, rémunérées à des taux variables indexés sur les taux des dépôts à vue bancaires, est représentative de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2020, le Groupe disposait de 84.7 millions d'euros de lignes de crédit disponibles à court terme non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites (91.5 millions d'euros au 31 décembre 2019).

6.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement en résultat. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions. Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs et leurs variations de juste valeur sont alors comptabilisées directement au niveau du résultat.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap, par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, déterminé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires.

Pour le Groupe, les couvertures de flux de trésorerie concernent principalement les couvertures de change à terme de transactions hautement probables, ainsi que la couverture des flux d'intérêts à taux variables de certains emprunts par des swaps prêteurs taux fixe.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert, de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée. Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat, comme par exemple lorsqu'un produit financier couvert ou une charge financière couverte est comptabilisé(e) ou lorsqu'une vente prévue a lieu. Quand l'élément couvert est le coût d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les montants comptabilisés directement en capitaux propres associés sont exclus des capitaux propres et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif non financier.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalisent pas, les montants préalablement comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

Le Groupe a adopté le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que ses relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques, et adopter une approche plus qualitative de l'appréciation de ses couvertures.

Détail des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe.

Les valeurs de marché ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières et assimilées à de la trésorerie. Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. Compte tenu de leurs échéances proches, la juste valeur des autres actifs et passifs financiers, calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché, ne présente pas d'écart significatif avec leur valeur comptable. Sur l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, non cotés, se reporter en note 6.1.1.

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	5 443	-	-	5 443	-
Créances clients et autres créances	701 011	-	-	701 011	-
Actifs financiers dérivés	320	-	-	-	320
Trésorerie	157 644	157 644	-	-	-
Equivalents de trésorerie	5 066	5 066	-	-	-
Titres de participation	604	-	604	-	-
GROUPE SNEF - Actif au 31 décembre 2020	870 088	162 710	604	706 454	320
Dettes financières	371 288	-	-	371 288	-
Concours bancaires	45 173	-	-	45 173	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	688 930	-	-	688 930	-
Passifs financiers dérivés	345	-	-	-	345
GROUPE SNEF - Passif au 31 décembre 2020	1 105 736	-	-	1 105 390	345

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	6 945	-	-	6 945	-
Créances clients et autres créances	638 836	-	-	638 836	-
Actifs financiers dérivés	90	-	-	-	90
Trésorerie	169 659	169 659	-	-	-
Equivalents de trésorerie	-	-	-	-	-
Titres de participation	412	-	412	-	-
SNEF - Actif au 31 décembre 2019	815 942	169 659	412	645 781	90
Dettes financières	239 783	-	-	239 783	-
Concours bancaires	4 740	-	-	4 740	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	634 964	-	-	634 964	-
Passifs financiers dérivés	473	-	-	-	473
SNEF - Passif au 31 décembre 2019	879 960	-	-	879 487	473

Instrumentes financiers dérivés

Le tableau ci-après présente la ventilation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la date de clôture :

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF		31 déc. 2019 SNEF	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de couverture de change	317	(40)	90	-
Instruments dérivés de couverture de taux	3	(305)	-	(473)
Total	320	(345)	90	(473)

Couvertures

Couvertures de flux de trésorerie – Change

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés principalement à couvrir les variations de change BRL/EUR.

Dans une moindre mesure, le Groupe dispose de contrats de couverture USD/EUR et BRL/USD.

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF		31 déc. 2019 SNEF	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Contrats de change à terme</i>				
Couverture de flux de trésorerie	317	(40)	90	-

Couvertures de flux de trésorerie – Taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, le Groupe détenait six garanties de taux plafond destinées à couvrir les flux d'intérêts à taux variable, soit 96.7 millions de notionnels nets. Les garanties de taux plafond sont utilisées pour couvrir le risque de taux d'intérêt.

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF		31 déc. 2019 SNEF	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Couverture de taux d'intérêts</i>				
Couverture de flux de trésorerie	3	(305)	-	(473)

Les conditions des garanties à taux plafond ont été négociées pour coïncider parfaitement avec les conditions de l'emprunt couvert.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficaces au 31 décembre 2020. Au titre de ces contrats, une perte latente nette de 0,3 millions d'euros a été comptabilisée en autres éléments du résultat global.

6.1.4 Passifs financiers

Méthode comptable

Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

€000	Devise Dette	Capital restant dû	
		GROUPE SNEF 31 déc. 2020	SNEF 31 déc. 2019
Emprunts bancaires	EUR	205 196	92 859
Emprunt obligataire	EUR	84 441	84 604
Intérêts courus	EUR	1 146	1 146
Dette IFRS16	EUR	64 595	60 184
Autres dettes financières	EUR	15 463	417
Divers	EUR	22	22
Emprunts et autres dettes financières		370 863	239 231
Participation des salariés		424	552
Total des dettes financières		371 287	239 783
Dont dettes financières non courantes		302 051	199 811
Dont dettes financières courantes		69 236	39 972
Concours bancaires		45 173	4 740

Les autres dettes financières correspondent à l'excédent d'affacturage non déconsolidant.

Le détail des garanties et sûretés réelles données est fourni en note 8.2 « Engagements donnés et reçus ».

La maturité des dettes financières est présentée en note 6.3.

6.2 Produits et charges financières

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des autres dividendes.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détail du résultat financier

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Autres produits de participation	83	136
Revenus des autres créances et Valeurs Mobilières de Placement	261	82
Reprises des dépréciations des titres et créances	-	39
Produits nets sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement	168	6
Ecart nets de change sur éléments financiers	-	130
Produits financiers	511	393
Coût de l'endettement financier brut	(6 323)	(6 611)
Ecart nets de change sur éléments financiers	(766)	-
Dotations des dépréciations des titres et créances	(470)	-
Charges financières IFRS16	(1 097)	(1 226)
Intérêts sur dette IAS19 (PIDR)	(201)	(375)
Autres charges financières	(1 058)	(317)
Charges financières	(9 914)	(8 529)
Résultat financier net	(9 403)	(8 136)

6.3 Gestion du risque financier

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des garanties de taux plafond et des achats et ventes à terme de devises. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt et de change liés aux activités et au financement du Groupe.

La politique constante du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Le Conseil d'administration a revu et approuvé les politiques de gestion de chacun de ces risques. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

Liquidités et financement

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme.

Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire ou par affacturage.

Le Groupe dispose de contrats d'affacturage, par lesquels des balances de comptes clients sont cédées par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées. Le Groupe reste mandataire de la facturation et du recouvrement des créances cédées mais n'en conserve pas le contrôle.

Outre ses lignes de financement moyen terme détaillées en note 6.1.4, le Groupe dispose d'une capacité de financement complémentaire à court terme de 130 millions d'euros répartie sur un pool bancaire.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe :

€000	<1 an	1 - 2 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts bancaires	40 672	41 211	41 333	36 567	46 558	206 342
Emprunt Obligataire	-	-	-	84 441	-	84 441
Autres emprunts et dettes financières	15 485	-	-	-	-	15 485
Dette IFRS 16	13 079	11 037	9 398	8 643	22 438	64 595
Découverts bancaires	45 173	-	-	-	-	45 173
Participation des salariés	424	-	-	-	-	424
Fournisseurs	202 867	4 213	-	-	-	207 080
Avances et acomptes reçus sur commandes	5 826	-	-	-	-	5 826
Dettes fiscales et sociales	212 501	-	-	-	-	212 501
Comptes courants sur entreprises associées	1 428	-	-	-	-	1 428
Produits constatés d'avance	252 720	-	-	-	-	252 720
Divers	9 375	-	-	-	-	9 375
GOUPE SNEF - Total au 31 décembre 2020	799 549	56 462	50 732	129 651	68 996	1 105 390
Emprunts bancaires	20 432	26 731	20 240	19 768	5 688	92 859
Emprunt Obligataire	-	-	-	-	84 604	84 604
Autres emprunts	1 585	-	-	-	-	1 585
Dette IFRS 16	12 664	18 276	7 601	6 857	14 786	60 184
Découverts bancaires	4 740	-	-	-	-	4 740
Participation des salariés	552	-	-	-	-	552
Fournisseurs	238 432	871	4 267	144	300	244 014
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 862	-	-	-	-	7 862
Dettes fiscales et sociales	197 705	-	-	-	-	197 705
Comptes courants sur entreprises associées	1 209	-	-	-	-	1 209
Produits constatés d'avance	178 780	-	-	-	-	178 780
Divers	5 395	-	-	-	-	5 395
SNEF - Total au 31 décembre 2019	669 356	45 878	32 108	26 769	105 378	879 487

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

Au cours de l'exercice 2020, environ 13% des achats du Groupe sont libellés dans une devise différente de celle de la société contractante. Les ventes dans le même cas, représentent moins de 3% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque de change était essentiellement sur le dollar.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises :

- Soit, en ayant recours à des contrats de change à terme;
- Soit, en ayant recours à des options de change

Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement à moyen terme du Groupe.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La règle suivie par le Groupe consiste à garantir qu'au moins deux tiers de la dette soit à taux fixe, après couverture.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2020, environ 63% de la dette moyen terme du Groupe est à taux fixe ou à taux variable couvert.

Les intérêts sur instruments financiers à taux variable sont réévalués à intervalles réguliers inférieurs à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixe sont figés jusqu'à l'échéance de l'instrument.

La sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt concernant les emprunts à taux variable, serait de 1 081 milliers d'euros sur un an.

Une couverture de taux complémentaire sera mise en place au cours du 1er semestre 2021 portant à environ 76% la part couverte de la dette moyen terme du Groupe.

La sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt concernant les emprunts à taux variable, serait alors de 681 milliers d'euros sur un an

Par ailleurs, dans le cadre de son exploitation, le Groupe utilise des lignes de facilités bancaires à court terme ; la sensibilité relative à une variation de 100 points de base appliquée sur les éléments connus à la clôture aurait un impact négatif de 451 milliers d'euros au résultat de l'exercice.

7 Capitaux propres

7.1 Evolution des capitaux propres

Méthode comptable

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés nets d'effets d'impôt en déduction des capitaux propres.

Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés nets d'effets d'impôt en capitaux propres. Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 39 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Détail des capitaux propres

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Capital	42 066	10 000
Réserve légale	-	916
Titres d'autocontrôle	(38 301)	(8 517)
Réserves consolidées, dont Report à nouveau	16 576	82 028
Sous-total Primes et Réserves (part du Groupe)	(21 725)	74 426
Gains / (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	3 668	(349)
Ecart de conversion cumulés	(32 245)	(21 397)
Résultat (part du Groupe)	(6 238)	12 137
Total des capitaux propres (part du Groupe)	(14 474)	74 819

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 1 274 716 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 33 euros.

Affectation du résultat

Néant

Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie

La rubrique « Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie » enregistre la part du gain ou de la perte sur un instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie considérée comme efficace. Le gain latent net constaté en autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie s'élève à 3.7 millions d'euros au 31 décembre 2020 (perte latente de 0.3 million d'euros au 31 décembre 2019).

Ecart de conversion

Le poste « Ecart de conversion cumulés » est utilisé pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers et des investissements nets dans les filiales étrangères.

7.2 Gestion du risque de capital

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est d'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

8 Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels – Garanties

8.1 Provisions pour risques et charges

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Détail des provisions pour risques et charges

€000	Litiges	Autres risques	Total
SNEF - Au 31 décembre 2018	14 090	23 546	37 636
Dotations de l'exercice	7 990	8 311	16 301
Reprises utilisées	(1 373)	(4 362)	(5 734)
Reprises sans utilisation	(2 460)	(2 974)	(5 434)
Ecart de change	(48)	(49)	(97)
Autres mouvements et reclassements	4 916	(2 998)	1 917
SNEF - Au 31 décembre 2019	23 114	21 474	44 589
dont provisions courantes	23 114	21 474	44 589
Dotations de l'exercice	4 086	9 681	13 767
Reprises utilisées	(1 585)	(1 729)	(3 314)
Reprises sans utilisation	(1 554)	(721)	(2 275)
Ecart de change	(1 229)	(1 224)	(2 453)
Entrée de périmètre	659	290	949
Autres mouvements et reclassements	1 300	(1 193)	107
GROUPE SNEF - Au 31 décembre 2020	24 791	26 578	51 369
dont provisions courantes	24 791	26 578	51 369

8.2 Engagements donnés et reçus

Cautions données sur marchés

Les cautions données sur marchés s'élèvent à 227,9 millions d'euros au 31 décembre 2020 (216,9 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Garanties bancaires

Certains financements font l'objet de clauses « pari passu ». La clause « pari passu » associée à ces financements constitue un engagement par lequel l'emprunteur et ses filiales s'engagent à compter de la date de signature de ces contrats de financement à ne consentir aucune sûreté ou garantie à un tiers sur ses actifs, revenus et fonds de commerce, sans en faire bénéficier les prêteurs pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux sûretés existantes à la date de signature de ces contrats de financement, ni aux engagements hors bilan, y compris tout Engagement Par Signature, contractés par les membres du Groupe dans le cours normal des affaires et pour les besoins de leurs activités courantes.

Compte tenu du contexte sanitaire exceptionnel, le covenant au titre des Financements ne s'applique pas pour l'exercice 2020.

Le Groupe a souscrit un emprunt dans le cadre de la création de la société GROUPE SNEF, garanti par le nantissement de titres de SNEF SA.

9 Impôts et résultat net

9.1 Impôt sur le résultat

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

9.2 Impôts courants et impôts différés

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Éléments composant la charge d'impôt

€ 000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Impôts sur les sociétés exigibles	(3 868)	(10 495)
Impôts différés	2 504	(3 225)
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (France)	(8 349)	(8 831)
(Charge) produit d'impôt	(9 714)	(22 550)

Éléments composant la charge d'impôt différé

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Reconnaissance à l'avancement des résultats sur contrats en cours	358	(5 582)
Indemnités de départ en retraite	(136)	(153)
IFRS 16 - Contrats de location	(116)	341
Immobilisations corporelles (crédit-bail, amortissements)	(322)	(184)
Immobilisations financières	68	-
Ecart de conversion	56	(52)
Autres retraitements de consolidation (dépréciations, provisions)	(440)	357
Déficits fiscaux reportables	4 171	516
Autres différences temporelles statutaires	(1 254)	1 394
Dettes financières	117	138
(Charge) produit d'impôt différé	2 504	(3 225)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Résultat avant impôt	3 019	35 103
Dont dépréciation du Goodwill		(9 964)
CVAE classée en impôt	(8 349)	(8 831)
Résultat avant IS, y compris CVAE	(5 330)	26 273
Taux d'impôt théorique du Groupe	32,02%	34,43%
Produit / (Charge) au taux d'impôt en vigueur	1 707	(9 046)
Crédits d'impôt	577	814
Différence de taux d'imposition	(400)	(1 664)
Incidence des déficits reportables	(3 477)	(5 535)
Ajustement de l'impôt des périodes précédentes	(308)	29
Evolution des taux d'imposition	969	1 074
Différences permanentes et autres	(435)	608
(Charge) produit d'impôt société au taux réel	(1 366)	(13 720)
Taux d'imposition effectif hors CVAE et dépréciation du Goodwill	25,6%	-37,9%
CVAE classée en impôt	(8 349)	(8 831)
(Charge) produit d'impôt au taux réel y compris CVAE	(9 714)	(22 550)

Le taux d'imposition effectif est calculé sur la base du résultat net de l'ensemble consolidé.

Eléments composant les impôts différés actifs et passifs

€000	31 déc. 2020 GROUPE SNEF	31 déc. 2019 SNEF
Contrats en cours	(13 695)	(15 807)
Indemnités de départ à la retraite	10 345	10 639
IFRS 16 - Contrats de location	194	341
Immobilisations corporelles (crédit-bail, amortissements)	(4 400)	(4 387)
Immobilisations financières	(21)	(91)
Autres retraitements (dépréciations, provisions)	(1 479)	(2 714)
Déficits fiscaux reportables	10 169	6 011
Autres différences temporelles statutaires	2 839	4 060
Dettes financières	(225)	(342)
Actifs nets d'impôts différés	3 727	(2 290)
<i>soit après compensation par entité</i>		
Impôts différés actifs	10 481	8 666
Impôts différés passifs	(6 755)	(10 956)
Actifs nets d'impôts différés	3 727	(2 290)

Régime d'intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable. GROUPE SNEF devient la nouvelle société tête de Groupe à compter du 1^{er} janvier 2021.

9.3 Résultat net

Le résultat net par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions d'auto détention.

10 Evènements postérieurs à la clôture

La pandémie Covid-19 se poursuit sur l'exercice 2021.

Le Groupe suit les risques qui pourraient découler de la crise sanitaire actuelle, et met toutes les procédures en œuvre pour en limiter les impacts.

11 Périmètre de consolidation

11.1 Evolution du périmètre de consolidation

Méthode comptable regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date d'acquisition. Ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition, qui sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert du contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition). Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise. Le Goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé au titre des actifs et passifs repris. Conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe se réserve la possibilité, pour chaque transaction de déterminer un Goodwill selon sa quote-part de détention ou incluant à leur juste valeur les participations ne donnant pas le contrôle.

Conformément à IFRS 3, la période d'évaluation de l'allocation du prix d'achat prend fin dès lors que l'acquéreur dispose de l'information pertinente à propos des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou dès lors qu'il considère qu'il n'obtiendra plus d'information supplémentaire. Cette période ne peut excéder 12 mois à partir de la date d'acquisition.

Regroupements 2020

La juste valeur des actifs et passifs identifiables des entrées de périmètre (cf. note 2.1) à leur date d'acquisition était la suivante :

€000	Entrées de périmètre 2020	Sortie de périmètre 2020	Total
Juste valeur de la quote part d'actif net	30 392	(48)	30 344
Goodwill	47 045	48	47 093
Coûts liés à l'acquisition	77 437	-	77 437
Trésorerie nette	2 258	(273)	1 985
Trésorerie sur acquisitions de l'exercice	2 258	(273)	1 985
Ajustement de prix	847	-	847
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	76 026	273	76 299
Dette acquise	-	-	-
Acquisition d'entités nette de la dette acquise	76 026	273	76 299

11.2 Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SNEF et les entités énumérées dans les deux tableaux suivants :

Périmètre France

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt GROUPE SNEF	% d'intérêt SNEF (*)	Méthode de consolidation
SNEF SA	EUR	98,27	N/A	IG
2F Maintenance	EUR	49,00	49,95	IG
Amica	EUR	98,10	100,00	IG
Ciel	EUR	98,10	100,00	IG
CLID Services	EUR	98,10	100,00	IG
CLID Systemes	EUR	98,10	100,00	IG
Ekium Groupe	EUR	98,00	100,00	IG
Ekium SAS	EUR	98,00	100,00	IG
Entreprise Rousseau	EUR	98,10	100,00	IG
Firac	EUR	98,10	100,00	IG
Fouré Lagadec	EUR	98,01	99,91	IG
Fouré Lagadec - TMT Industrie	EUR	85,76	87,42	IG
Gentiletti	EUR	98,10	100,00	IG
Iso Ingénierie	EUR	98,10	100,00	IG
Mios	EUR	98,10	100,00	IG
Prédicit	EUR	51,04	52,03	IG
Protea	EUR	98,10	100,00	IG
Scheffer	EUR	98,10	100,00	IG
SCI Garibaldi	EUR	68,60	69,94	IG
SEEI	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Clim	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Désamiantage	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Electro-Mécanique	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Immo	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Lab	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Power Services	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Télécom	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Titres	EUR	98,10	100,00	IG
Sobec	EUR	98,10	100,00	IG
Tribord	EUR	98,10	100,00	IG
Watt Design & Built	EUR	98,10	100,00	IG
Watt Real Estate Management	EUR	53,96	55,00	IG

(*) Le % d'intérêt SNEF est présenté dans le cadre de la transition de SNEF à GROUPE SNEF suite à la création en décembre 2020 de GROUPE SNEF actionnaire de SNEF SA à 98,27%

Périmètre international

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt GROUPE SNEF	% d'intérêt SNEF (*)	Méthode de consolidation
Air Consulting Engineering (Belgique)	EUR	98,00	99,90	IG
Alpis PC Prod SRL (Roumanie)	RON	83,09	84,71	IG
Central Eastern Europe (Roumanie)	RON	98,09	99,99	IG
Comoserv (Roumanie)	RON	98,09	99,99	IG
Consultec (Ile Maurice)	MUR	98,00	100,00	IG
Ekium Bénélux (Luxembourg)	EUR	98,00	100,00	IG
Ekium Suisse (Suisse)	CHF	98,00	100,00	IG
ENDEC (Pologne)	PLN	58,80	59,95	IG
Energ Power (Brésil)	BRL	98,10	100,00	IG
Fouré Lagadec Algérie (Algérie)	DZD	98,01	99,91	IG
Fouré Lagadec Maroc (Maroc)	MAD	97,99	99,89	IG
Fouré Lagadec Pressure Vessel (Maroc)	MAD	98,01	99,91	IG
IMSAT (Roumanie)	RON	97,57	99,46	IG
IMSAT USA (Etats-Unis)	USD	97,57	99,46	IG
Mapicer (Maroc)	MAD	98,10	100,00	IG
MaxControl Tecnologia (Brésil)	BRL	50,03	51,00	IG
Net Brinel SA (Roumanie)	RON	83,38	85,00	IG
Omnium Services (Cameroun)	FCFA	98,10	100,00	IG
SCI FL Immobilière (Maroc)	MAD	98,01	99,91	IG
Sequor Automacao e Sistemas (Brésil)	BRL	50,03	51,00	IG
SESI (Gabon)	FCFA	85,08	86,73	IG
SNEF Algérie (Algérie)	DZD	98,10	100,00	IG
SNEF Congo (Congo)	FCFA	98,10	100,00	IG
SNEF Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)	FCFA	98,10	100,00	IG
SNEF Energia e Telecomunicacoes (Brésil)	BRL	98,10	99,90	IG
SNEF Gabon (Gabon)	FCFA	98,10	100,00	IG
SNEF Indústria e Automacao (Brésil)	BRL	98,10	99,90	IG
SNEF Ireland (Irlande)	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Latam (Brésil)	BRL	98,10	100,00	IG
SNEF Monaco (Monaco)	EUR	68,67	70,00	IG
SNEF Nigéria (Nigéria)	NGN	39,47	40,23	MEQ
SNEF Polska (Pologne)	PLN	98,10	100,00	IG
SNEF Portugal Eletricidad (Portugal)	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Sénégal (Sénégal)	FCFA	98,10	100,00	IG
SNEF Serviços e Montagens (Brésil)	BRL	98,10	100,00	IG
SNEF Slovensko (Slovaquie)	EUR	98,10	100,00	IG
SNEF Ukraine (Ukraine)	UHA	97,57	99,46	IG
Watt Rem Corp (USA)	USD	98,10	100,00	IG

(*) Le % d'intérêt SNEF est présenté dans le cadre de la transition de SNEF à GROUPE SNEF suite à la création en décembre 2020 de GROUPE SNEF actionnaire de SNEF SA à 98,27%

IG : intégration globale

MEQ : Mise en équivalence

Parties liées

Le tableau suivant fournit le montant des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice :

€000	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Créances sur parties liées	Dettes envers les parties liées	Quote part de résultats avec parties liées
GIE SFL	456	-	-	-	-
GIE Oder	-	154	-	-	-
Sous-total GIE		456	154	-	-
SEP EPR Flamanville (Co-entreprise)	425	-	761	-	336
SEP NCPF	868	-	-	-	91
SEP UOT	-	-	-	-	396
SEP TE TES	-	-	-	-	4 379
SNEF NIGERIA (Mise en équivalence)	-	-	-	-	(14)
Total	1 749	154	761	-	5 188

Le GIE Oder met à disposition du Groupe des moyens de transport aérien.

La Société en Participation EPR Flamanville a été mise en place dans le cadre d'un projet de construction d'une centrale nucléaire de nouvelle génération.

La Société en Participation TE TES a été acquise dans le cadre de l'achat de la société Steam Power Delta.



Siège social

28, Boulevard Euroméditerranée, quai d'Arenc
13012 Marseille

+33 4 91 61 58 00 /+33 4 91 61 58 13

www.groupesnef.fr

